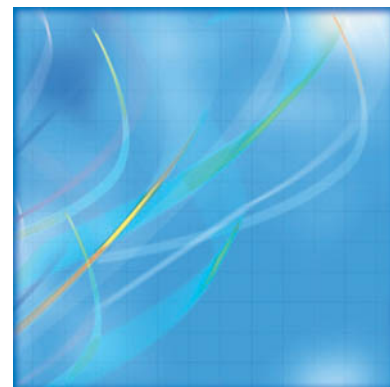



N° 97-558-XIF au catalogue

Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006

Peuples autochtones,
Recensement de 2006



Année de recensement 2006

 Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée au Centre de contact national de Statistique Canada.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 97-558-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Statistique Canada

Peuples autochtones du Canada en en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006

Peuples autochtones, Recensement de 2006

Année de recensement 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Janvier 2008

N° 97-558-XIF au catalogue
ISBN 978-0-662-07812-8

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 97-558-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006

Table des matières

Faits saillants	6
La population autochtone franchit la barre du million.....	10
À l'échelle internationale, le Canada n'est surpassé que par la Nouvelle-Zélande quant à la proportion d'Autochtones au sein de la population.....	11
Huit Autochtones sur 10 vivent en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.....	11
Une population de plus en plus urbanisée	13
Winnipeg regroupe le plus gros effectif d'Autochtones urbains.....	14
La moitié de la population autochtone est composée d'enfants et de jeunes.....	15
Les enfants autochtones plus susceptibles de vivre avec un parent seul.....	16
Le surpeuplement diminue dans les logements des Autochtones, et la proportion des logements nécessitant des réparations majeures reste stable	17
Le surpeuplement et les logements nécessitant des réparations majeures sont plus fréquents dans les villes de l'Ouest du pays.....	18
Les Autochtones sont un peu plus mobiles	19
Les Inuits	20
Les Inuits : une population jeune et en croissance	20
Les trois quarts des Inuits vivent dans l'Inuit Nunaat qui s'étend du Labrador aux Territoires du Nord-Ouest	21
Les populations inuites les plus jeunes se retrouvent au Nunavut et au Nunavik	24
La population inuite augmente dans les centres urbains	24
Malgré une amélioration des conditions de surpeuplement, trois Inuits sur 10 vivent dans des logements surpeuplés.....	25
Bon nombre d'Inuits de toutes les régions vivent dans des conditions de surpeuplement	26
Une proportion grandissante d'Inuits vivent dans des logements nécessitant des réparations majeures	27
Plusieurs Inuits vivent au sein de ménages multifamiliaux	28
Les Inuits du Nunavik sont les plus susceptibles de vivre au sein de ménages multifamiliaux	28
Le quart des enfants inuits vivent avec un parent seul.....	28
Les enfants inuits dans la région inuvialuite et au Nunavik sont plus susceptibles de vivre avec un parent seul.....	29
Langue : l'inuktitut reste vigoureux, mais son emploi diminue	29
Certains Inuits apprennent l'inuktitut comme langue seconde	30
La vigueur de la langue inuktitute se manifeste davantage au Nunavik et au Nunavut ...	30
L'inuktitut est appris comme langue seconde dans toutes les régions.....	31

Table des matières – suite

Les Métis.....	32
Des taux de croissance élevés au cours de la dernière décennie.....	32
Près de neuf Métis sur 10 vivent dans les provinces de l'Ouest et en Ontario	33
Près de sept Métis sur 10 vivent dans les régions urbaines.....	34
Winnipeg compte le plus grand nombre de Métis urbains.....	34
La population métisse est encore jeune, mais elle vieillit.....	35
Les enfants métis deux fois plus susceptibles de vivre avec un parent seul	36
Les logements surpeuplés et nécessitant des réparations majeures sont davantage le lot des Métis vivant en milieu rural	37
Les Métis plus susceptibles que les non-Autochtones de déménager dans la même subdivision de recensement	40
Les Métis âgés sont plus susceptibles de parler une langue autochtone.....	40
Les membres des Premières nations	42
Hausse marquée de la population des Premières nations	42
La majorité des membres des Premières nations vivent en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.....	44
Les membres des Premières nations sont moins nombreux à vivre dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci	45
La population hors réserve est plus susceptible de vivre dans les régions métropolitaines de recensement.....	46
La population des Premières nations est plus encline à changer de collectivité que la population non autochtone.....	48
Les provinces des Prairies regroupent la population des Premières nations la plus jeune	48
La population vivant dans les réserves se caractérise par une proportion plus forte d'enfants.....	49
Les enfants des Premières nations sont deux fois plus susceptibles de vivre avec un parent seul.....	49
On a observé une diminution du surpeuplement au cours de la dernière décennie.....	50
Les membres des Premières nations sont quatre fois plus susceptibles d'habiter des logements nécessitant des réparations majeures.....	51
La proportion des membres des Premières nations parlant une langue autochtone reste stable, même au sein de la génération plus jeune.....	53
Le cri est la langue parlée par le plus grand nombre de membres des Premières nations	54
Les langues des Premières nations apprises à titre de langues secondes.....	56
Concepts et définitions	57
Carte de référence	59

Faits saillants

- En 2006, le nombre de personnes qui se sont identifiées comme Autochtones, c'est-à-dire comme Indiens de l'Amérique du Nord (membres des Premières nations), Métis et Inuits, a franchi la barre du million, atteignant 1 172 790.
- Il y a eu une importante augmentation de la population autochtone dans la dernière décennie. Elle a en effet progressé de 45 % entre 1996 et 2006, soit près de six fois le taux de croissance de la population non autochtone, qui se situait à 8 %.
- En 2006, les Autochtones, c'est-à-dire les Premières nations, les Métis et les Inuits, comptaient pour près de 4 % de la population totale du Canada. Sur le plan international, le Canada se classait au deuxième rang pour ce qui est de la proportion d'Autochtones au sein de la population, derrière la Nouvelle-Zélande, où les Maori formaient 15 % de la population. En Australie et aux États-Unis, les Autochtones ne représentaient que 2 % de la population.
- Parmi les trois groupes autochtones au Canada, ce sont les Métis qui ont affiché la progression la plus marquée dans les dix dernières années. Leur nombre a augmenté de 91 %, pour atteindre 389 785 en 2006. Il s'agissait là d'un taux de croissance plus de trois fois supérieur à celui des membres des Premières nations (29 %), dont les effectifs se chiffraient à 698 025 personnes. Le nombre d'Inuits a pour sa part augmenté de 26 %, pour s'établir à 50 485.
- Bien que huit Autochtones sur 10 vivent en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, les taux de croissance les plus élevés au cours de la dernière décennie ont été constatés à l'est du Manitoba. La population autochtone a augmenté de 95 % en Nouvelle-Écosse, de 67 % au Nouveau-Brunswick, de 65 % à Terre-Neuve-et-Labrador, de 53 % au Québec et de 68 % en Ontario. Dans les provinces de l'Ouest, le taux de croissance le plus rapide s'est manifesté au Manitoba (36 %).
- La population autochtone du Canada s'urbanise de plus en plus. En 2006, 54 % des Autochtones vivaient dans une région urbaine (y compris les grandes villes ou régions métropolitaines de recensement et les plus petits centres urbains), une hausse comparativement à 50 % en 1996. En 2006, c'est à Winnipeg que l'on retrouvait l'effectif urbain le plus important d'Autochtones (68 380). Edmonton, qui compte 52 100 Autochtones, se classe au deuxième rang en ce qui a trait à au plus grand nombre d'Autochtones. Vancouver se classe au troisième rang (40 310). Toronto (26 575), Calgary (26 575), Saskatoon (21 535) et Regina (17 105) regroupaient aussi des Autochtones urbains en nombres relativement élevés.
- La population autochtone est plus jeune que la population non autochtone. Les enfants et les jeunes de 24 ans et moins forment près de la moitié (48 %) de la population autochtone, comparativement à 31 % pour la population non autochtone.
- Au cours de la dernière décennie, la proportion d'Autochtones vivant dans des logements surpeuplés a diminué. En 2006, 11 % des Autochtones vivaient dans des logements comptant plus d'une personne par pièce, une baisse par rapport aux 17 % de 1996. Parallèlement, en 2006, près du quart des Autochtones habitaient des logements nécessitant des réparations majeures, soit la même proportion qu'en 1996.
- Globalement, les Autochtones sont presque quatre fois plus susceptibles que les non-Autochtones de souffrir du surpeuplement, et trois fois plus susceptibles de vivre dans des logements nécessitant des réparations majeures.

Les Inuits

- Il y avait 50 485 Inuits au Canada en 2006. Entre 1996 et 2006, la population inuite a augmenté beaucoup plus rapidement (26 %) que la population non autochtone (8 %).
- La population inuite est nettement plus jeune que la population non autochtone. En 2006, l'âge médian des Inuits s'établissait à 22 ans, comparativement à 40 ans pour les non-Autochtones, phénomène largement attribuable au taux de fécondité plus élevé des femmes inuites.
- La majorité des Inuits (78 %) vivaient dans l'Inuit Nunaat. C'est l'expression inuktitute pour la « patrie des Inuits » qui comprend quatre régions de l'Arctique. En 2006, 49 % de la population inuite totale du Canada vivait dans le Nunavut, 19 % vivait dans le Nunavik (Nord québécois), 6 %, dans la région inuvialuite (Territoires du Nord-Ouest) et 4 %, au Nunatsiavut (nord du Labrador).
- Le Nunavik affichait le taux de croissance le plus élevé de la population inuite. Entre 1996 et 2006, le nombre d'Inuits vivant dans cette région a crû de 25 % et une augmentation de 20 % a été observée au Nunavut. Au Nunatsiavut, cette population a connu une hausse de 3 %, alors qu'elle a accusé un recul de 3 % dans la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest au cours de la décennie.
- Malgré une réduction du surpeuplement, trois Inuits sur 10 vivaient dans des logements surpeuplés. En 2006, 31 % des Inuits habitaient des logements surpeuplés, en baisse par rapport aux 36 % de 1996. À titre de comparaison, le surpeuplement touchait 3 % des non-Autochtones au Canada en 2006. Au Nunavik, près de la moitié (49 %) des Inuits vivaient dans des logements surpeuplés.
- En 2006, quelque 14 000 Inuits au Canada, soit 28 % de l'ensemble de cette population, ont déclaré vivre dans des logements nécessitant des réparations majeures, soit une proportion quatre fois plus élevée que dans la population non autochtone (7 %). Dans l'Inuit Nunaat, cette proportion grimpeait à 31 % pour les Inuits, un pourcentage qui a augmenté par rapport à 1996 (19 %).
- Bien que l'inuktitut demeure une langue vigoureuse dans l'ensemble (69 % des Inuits pouvaient parler l'inuktitut), la connaissance et l'utilisation de cette langue sont à la baisse. Il semble que les Inuits sont moins nombreux à en faire leur principale langue parlée à la maison, soit 50 % en 2006 par rapport à 58 % en 1996. En outre, de plus petits pourcentages d'Inuits disent avoir l'inuktitut comme langue maternelle, et un plus petit pourcentage d'Inuits la connaissent suffisamment pour pouvoir soutenir une conversation.

Les Métis

- Les Métis représentaient le groupe autochtone du Canada affichant la croissance la plus rapide. Leur nombre a en effet augmenté de 91 % depuis 1996, pour se situer à 389 785 en 2006. Ce taux de croissance était plus de 11 fois supérieur à celui enregistré par la population non autochtone (8 %).
- En 2006, 87 % de tous les Métis vivaient dans l'Ouest et en Ontario. On estimait que 7 % des Métis vivaient au Québec, 5 % dans les provinces de l'Atlantique et les autres, dans l'un des trois territoires.
- Environ les quatre cinquièmes (80 %) de la croissance de la population des Métis au cours de la dernière décennie sont survenus dans les quatre provinces qui comptent les effectifs métis les plus importants : l'Alberta, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique.

- En 2006, environ sept Métis sur 10 (69 %) vivaient dans des régions urbaines, en légère hausse par rapport à 1996 (67 %). (Les régions urbaines comprennent les grandes villes, ou régions métropolitaines de recensement, ainsi que les plus petits centres urbains.)
- Le recensement a dénombré 40 980 Métis à Winnipeg en 2006, la population métisse la plus importante de toutes les régions métropolitaines de recensement. En fait, les Métis représentaient 6 % de la population totale de Winnipeg.
- Globalement, depuis 1996, la proportion de Métis habitant des logements surpeuplés ou des logements nécessitant des réparations a diminué. Toutefois, les Métis vivant dans les régions rurales des provinces des Prairies étaient les plus susceptibles d'habiter des logements surpeuplés et nécessitant des réparations majeures.
- Les Métis plus âgés sont plus susceptibles de parler une langue autochtone. Environ 12 % des Métis âgés de 75 ans et plus pouvaient soutenir une conversation dans une langue autochtone, comparativement à 9 % des Métis âgés de 65 à 74 ans et à 6 % des Métis âgés de 45 à 64 ans. Moins de 3 % des Métis âgés de 44 ans et moins parlaient une langue autochtone.
- Le cri est la langue autochtone la plus couramment parlée par les Métis. En 2006, 9 360 Métis pouvaient soutenir une conversation en cri, une langue algonquienne.

Les membres des Premières nations

- Environ 698 025 personnes se sont identifiées comme Indiens de l'Amérique du Nord, appelés également « membres des Premières nations ». Ce terme regroupe des Indiens inscrits et des Indiens non inscrits. La population des Premières nations a augmenté de 29 % entre 1996 et 2006, soit 3,5 fois plus rapidement que la population non autochtone (8 %).
- Les membres des Premières nations étaient proportionnellement moins nombreux dans les réserves que hors de celles-ci. Quelque 40 % vivaient dans les réserves alors que les autres 60 % vivaient hors des réserves en 2006. La proportion de membres des Premières nations vivant hors des réserves avait légèrement augmenté par rapport à celle de 58 % observée en 1996.
- En 1996 comme en 2006, les données du recensement révélaient qu'environ les trois quarts des membres des Premières nations vivant hors des réserves habitaient dans une région urbaine.
- Les provinces des Prairies regroupaient de jeunes populations des Premières nations. L'âge médian des membres des Premières nations s'élevait à 20 ans en Saskatchewan, à 21 ans au Manitoba et à 23 ans en Alberta. Par ailleurs, il s'établissait à 28 ans en Ontario et à 30 ans au Québec.
- Les membres des Premières nations étaient cinq fois plus susceptibles que les non-Autochtones de vivre dans un logement surpeuplé, c'est-à-dire un logement comptant plus d'une personne par pièce. Le surpeuplement était particulièrement courant dans les réserves, où un peu plus du quart (26 %) des habitants vivaient dans des conditions de surpeuplement, une baisse par rapport au tiers (33 %) en 1996.

- Les membres des Premières nations sont quatre fois plus susceptibles que les non-Autochtones d'habiter des logements nécessitant des réparations majeures. En 2006, c'est le cas de 28 % de la population des Premières nations et de 7 % seulement de la population non autochtone. Les logements en mauvais état sont particulièrement nombreux dans les réserves. Environ 44 % des membres des Premières nations vivant dans les réserves occupaient des logements nécessitant des réparations majeures.
- Selon les données du recensement, plus de 60 langues autochtones différentes sont parlées au Canada par les membres des Premières nations. Ces langues sont regroupées dans des familles linguistiques distinctes et comprennent entre autres les familles de langues algonquines, athapascanes, sioux, salishennes, tsimshennes, wakashanes et iroquoises, de même que le haïda, le kutenai et le tlingit.
- En 2001 et 2006, environ 29 % des membres des Premières nations qui ont répondu aux questions du recensement ont déclaré pouvoir parler une langue autochtone suffisamment bien pour soutenir une conversation. La proportion était plus élevée chez les membres des Premières nations vivant dans les réserves (51 %) que chez ceux vivant hors des réserves (12 %).
- Un membre des Premières nations sur quatre (25 %) a déclaré avoir une langue maternelle autochtone en 2006. La proportion était sensiblement la même en 2001. Cependant, les membres des Premières nations capables de parler une langue autochtone étaient plus nombreux que ceux ayant déclaré cette langue à titre de langue maternelle. Ceci peut être dû au fait que les membres des Premières nations aient appris une langue autochtone à titre de langue seconde.
- Le cri se classe au premier rang des langues autochtones parlées par les membres des Premières nations. En 2006, on estimait que 87 285 personnes pouvaient soutenir une conversation en cri, que 30 255 personnes pouvaient parler l'ojobway, que 12 435 personnes parlaient l'oji-cri et que 11 080 personnes parlaient le montagnais-naskapi.

La population autochtone franchit la barre du million

Les nouvelles données du Recensement de 2006 révèlent que le nombre de personnes qui se sont identifiées comme Autochtones a franchi la barre du million. Le poids de ces Autochtones au sein de la population canadienne est à la hausse. En 2006, les Autochtones représentaient 3,8 % de l'ensemble de la population du Canada, comparativement à 3,3 % en 2001 et à 2,8 % en 1996.

Au total, 1 172 790 personnes se sont identifiées comme Autochtones, c'est-à-dire comme Indiens de l'Amérique du Nord, (désignés par le terme « membres des Premières nations »¹ dans le présent rapport), Métis ou Inuits, lors du Recensement de 2006 (voir la section « Concepts et définitions »). En 2001, on dénombrait 976 305 Autochtones et en 1996, 799 010.

La population autochtone croît plus rapidement que la population non autochtone; elle a progressé de 45 % entre 1996 et 2006², soit près de six fois le taux de croissance de la population non autochtone (8 %) au cours de la même période.

Ce sont les Métis, parmi les trois groupes autochtones, qui ont affiché la progression la plus marquée entre 1996 et 2006. Leur nombre a augmenté de 91 % pour atteindre 389 785 selon les estimations. Il s'agit là d'un taux de croissance plus de trois fois supérieur à celui des membres des Premières nations (29 %), dont les effectifs se chiffrent à 698 025 personnes. Le nombre de personnes s'étant identifiées comme Inuits a augmenté de 26 % pour s'établir à 50 485 en 2006.

Par conséquent, le poids des Métis au sein de la population autochtone a augmenté de façon constante. En 2006, les Métis formaient le tiers (33 %) de la population autochtone, comparativement à 30 % en 2001 et à 26 % en 1996. Les membres des Premières nations représentaient la majorité (60 %) des Autochtones, et les Inuits³, 4 % de cette population.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer la croissance de la population autochtone. Certains sont d'ordre démographique, comme un taux de natalité élevé. Parmi les autres figurent la propension accrue à s'identifier comme Autochtone et la diminution du nombre de réserves indiennes partiellement dénombrées depuis 1996.

Comparaison des données du recensement sur les Autochtones au fil du temps

Quelques réserves indiennes et établissements indiens n'ont pas pris part au recensement, car le dénombrement n'a pas été autorisé, ou il a été interrompu avant son achèvement. En 2006, il y avait 22 réserves partiellement dénombrées, comparativement à 30 en 2001 et à 77 en 1996.

Les données de ce rapport montrant les écarts en pourcentages et en proportions entre les recensements ont été rajustées pour tenir compte des réserves indiennes partiellement dénombrées. Les écarts ont été calculés à partir des données incluant seulement les réserves indiennes ayant été dénombrées lors des deux périodes de recensement visées.

1. Les répondants s'identifient eux-mêmes comme « Indiens de l'Amérique du Nord ». Toutefois, le terme « membres des Premières nations » est employé dans le présent rapport.
2. Les données montrant les écarts en pourcentage et en proportions entre le Recensement de 2006 et les recensements antérieurs ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées.
3. Dans le cas des autres (3 %), il s'agit soit de personnes ayant déclaré une appartenance à plus d'un groupe autochtone, soit d'Indiens inscrits ou de membres d'une bande indienne ou d'une Première nation qui ne se sont pas identifiés comme Autochtones.

Tableau 1 Taille et croissance de la population selon l'identité autochtone, Canada, 1996 et 2006

Identité autochtone	2006	Variation en pourcentage de 1996 à 2006 ³
Population totale	31 241 030	9
Population d'identité autochtone	1 172 790	45
Membres des Premières nations ¹	698 025	29
Métis ¹	389 785	91
Inuits ¹	50 485	26
Réponses multiples et autres réponses autochtones ²	34 500	34
Population non autochtone	30 068 240	8

Notes :

1. Comprend les personnes ayant déclaré une identité Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit seulement.
2. Comprend les personnes ayant déclaré appartenir à plus d'un groupe d'identité autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit) et celles ayant déclaré être Indien inscrit et/ou membre d'une bande sans déclarer une identité autochtone.
3. Les données ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées en 1996 et 2006.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

À l'échelle internationale, le Canada n'est surpassé que par la Nouvelle-Zélande quant à la proportion d'Autochtones au sein de la population

Des tendances semblables de croissance démographique des populations autochtones ont été observées dans le cadre de recensements en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis⁴. Le Canada se classe au deuxième rang, derrière la Nouvelle-Zélande, pour ce qui est de la proportion d'Autochtones au sein de la population.

Si les Autochtones représentaient 4 % de la population du Canada en 2006, les Maori formaient 15 % de la population de la Nouvelle-Zélande. En Australie et aux États-Unis, les Autochtones ne représentaient que 2 % de la population.

Huit Autochtones sur 10 vivent en Ontario et dans les provinces de l'Ouest

Huit Autochtones sur 10, soit un peu plus de 944 000 personnes, vivaient en Ontario et dans les quatre provinces de l'Ouest en 2006. Le recensement a permis de dénombrer 242 495 Autochtones en Ontario, 196 075 en Colombie-Britannique, 188 365 en Alberta, 175 395 au Manitoba et 141 890 en Saskatchewan.

En outre, 108 430 Autochtones ont été recensés au Québec. Les autres provinces et territoires regroupent chacun moins de 25 000 Autochtones.

4. Bureau de la statistique de l'Australie, *2006 Census QuickStats*, Bureau de la statistique de la Nouvelle-Zélande, *QuickStats About New Zealand*, Recensement de 2006 et Bureau du recensement des États-Unis, *Facts for Features*, 20 septembre 2006.

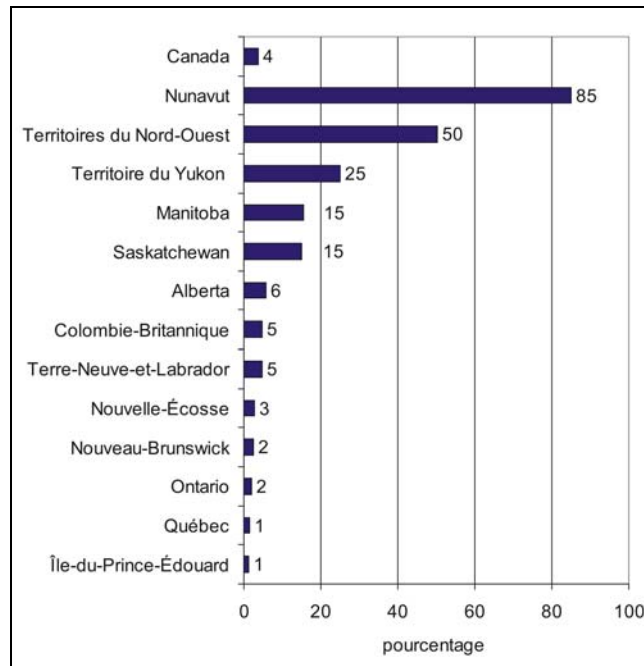
Tableau 2 Nombre et pourcentage de la population ayant déclaré une identité autochtone, Canada, provinces et territoires, 2006

Provinces et territoires	Nombre	Pourcentage
Canada	1 172 790	100
Terre-Neuve-et-Labrador	23 450	2
Île-du-Prince-Édouard	1 730	0,1
Nouvelle-Écosse	24 175	2
Nouveau-Brunswick	17 655	2
Québec	108 430	9
Ontario	242 495	21
Manitoba	175 395	15
Saskatchewan	141 890	12
Alberta	188 365	16
Colombie-Britannique	196 075	17
Territoire du Yukon	7 580	0,6
Territoires du Nord-Ouest	20 635	2
Nunavut	24 920	2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Les plus fortes concentrations d'Autochtones sont observées dans les territoires et dans les provinces des Prairies. Les 24 920 Autochtones recensés au Nunavut représentent 85 % de la population totale du territoire, la plus forte concentration au pays. Les Autochtones forment 50 % de la population dans les Territoires du Nord-Ouest et 25 %, dans le territoire du Yukon. Dans les provinces des Prairies, le poids des Autochtones au sein de la population s'établit à 15 % au Manitoba et en Saskatchewan et à 6 % en Alberta.

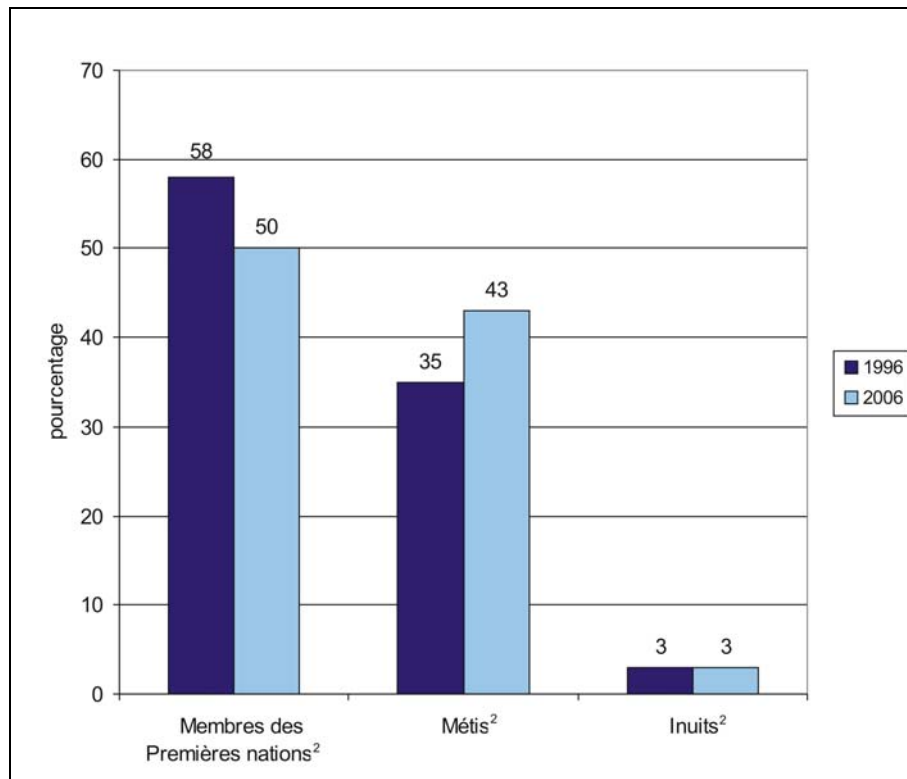
Figure 1 Pourcentage des Autochtones dans la population, Canada, provinces et territoires, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Bien que la plupart des Autochtones vivent en Ontario et dans l'Ouest du pays, les taux de croissance les plus élevés au cours de la dernière décennie ont été constatés à l'est du Manitoba. Entre 1996 et 2006, la population autochtone a augmenté de 95 % en Nouvelle-Écosse, de 67 % au Nouveau-Brunswick, de 65 % à Terre-Neuve-et-Labrador, de 53 % au Québec et de 68 % en Ontario. Parmi les régions caractérisées par un pourcentage élevé d'Autochtones, le Manitoba se classe en tête de liste pour ce qui est du taux de croissance (36 %). En Saskatchewan, ce taux s'établit à 28 % et dans le territoire du Yukon, à 23 %.

Figure 2 Répartition de la population autochtone urbaine selon le groupe d'identité autochtone, Canada, 1996 et 2006¹



Notes :

1. Les données ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées en 1996 et 2006.
2. Comprend les personnes ayant déclaré une identité Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit seulement.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Une population de plus en plus urbanisée

La population autochtone s'urbanise de plus en plus. En 2006, 54 % des Autochtones vivaient dans une région urbaine, comparativement à 50 % en 1996. Les régions urbaines comprennent à la fois les grandes villes, ou régions métropolitaines de recensement, et les centres urbains plus petits.

À titre de comparaison, 81 % des Canadiens non autochtones vivaient dans une région urbaine en 2006. Ces écarts sont principalement attribuables à la proportion importante de membres des Premières nations qui vivent dans des réserves.

En 2006, les membres des Premières nations représentaient 50 % de la population autochtone en milieu urbain et les Métis, 43 %. Cependant, la proportion de Métis dans les centres urbains a considérablement augmenté depuis 1996, année où les Métis formaient 35 % de la population autochtone urbaine. Relativement peu d'Inuits vivaient dans les centres urbains du sud.

Les Autochtones urbains sont moins susceptibles que leurs homologues non autochtones de vivre dans de grands centres urbains. En 2006, 59 % des Autochtones en milieu urbain vivaient dans des régions métropolitaines de recensement, comparativement à 80 % des non-Autochtones. Les autres Autochtones urbains (41 %) vivaient dans des centres urbains plus petits que les régions métropolitaines de recensement.

Winnipeg regroupe le plus gros effectif d'Autochtones urbains

En 2006, 291 035 Autochtones, soit 25 % de l'ensemble de la population autochtone, vivaient dans neuf des 33 régions métropolitaines de recensement du Canada. Cependant, les Autochtones ne forment pas une partie très importante de la population de certains de ces grands centres métropolitains.

C'est dans la région métropolitaine de recensement de Winnipeg que l'on retrouve l'effectif le plus important d'Autochtones, 68 380, ce qui représente 10 % de la population de la région. Edmonton, qui compte 52 100 Autochtones, se classe au deuxième rang à ce chapitre, bien que les Autochtones ne représentent que 5 % de sa population. Vancouver regroupe 40 310 Autochtones, formant 2 % de sa population.

Parmi les autres régions métropolitaines de recensement qui comptent une population autochtone importante figurent Toronto (26 575 ou 0,5 % de sa population) et Calgary (26 575 ou 2 % de sa population). Pour sa part, Saskatoon regroupe 21 535 Autochtones qui forment 9 % de sa population, tandis que Regina en regroupe 17 105, représentant également environ 9 % de sa population.

Par ailleurs, les Autochtones constituent une partie importante de la population de plusieurs centres urbains de plus petite taille dans l'Ouest du pays. Ils représentent 36 % de la population à Thompson au Manitoba, 35 % à Prince Rupert en Colombie-Britannique, et 34 % à Prince Albert en Saskatchewan.

Tableau 3 Nombre et pourcentage de la population s'étant identifiée comme Autochtone, certaines villes, 2006

Certaines villes	Population autochtone	Pourcentage des Autochtones dans la population des villes
Winnipeg	68 380	10
Edmonton	52 100	5
Vancouver	40 310	2
Toronto	26 575	0,5
Calgary	26 575	2
Saskatoon	21 535	9
Ottawa - Gatineau	20 590	2
Montréal	17 865	0,5
Regina	17 105	9
Prince Albert	13 565	34

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

La moitié de la population autochtone est composée d'enfants et de jeunes

La population autochtone est nettement plus jeune que la population non autochtone. En 2006, l'âge médian des Autochtones était de 27 ans, comparativement à 40 ans pour les non-Autochtones, soit un écart de 13 ans. (L'âge médian est l'âge qui permet de répartir une population en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié la plus âgée, et l'autre, de la plus jeune.)

Les populations autochtones les plus jeunes sont recensées au Nunavut et dans les deux provinces caractérisées par une forte proportion d'Autochtones, soit le Manitoba et la Saskatchewan. L'âge médian des Autochtones du Nunavut s'établissait à 20 ans en 2006, comparativement à 37 ans pour la population non autochtone. L'âge médian des Autochtones s'élevait à 24 ans au Manitoba et à 22 ans en Saskatchewan.

Les enfants et les jeunes de 24 ans et moins forment près de la moitié (48 %) de la population autochtone, comparativement à 31 % pour la population non autochtone. Environ 9 % de la population autochtone est âgée de 4 ans et moins, soit près de deux fois la proportion de 5 % relevée pour la population non autochtone. De même, 10 % de la population autochtone est âgée de 5 à 9 ans, comparativement à 6 % seulement de la population non autochtone.

Selon les prévisions démographiques publiées par Statistique Canada en 2005, les Autochtones pourraient former une partie de plus en plus importante de la population des jeunes adultes au cours de la prochaine décennie. En 2017, les Autochtones âgés de 20 à 29 ans pourraient représenter 30 % des jeunes adultes dans la vingtaine en Saskatchewan, 24 % au Manitoba, 40 % dans le territoire du Yukon et 58 % dans les Territoires du Nord-Ouest. Déjà, plus de 80 % des résidents du Nunavut âgés de 20 à 29 ans sont Autochtones, et l'on prévoit une augmentation de cette proportion⁵.

Les enfants et les jeunes représentent une proportion particulièrement forte de la population autochtone dans plusieurs régions urbaines comptant un effectif important d'Autochtones. Dans trois centres urbains – Regina (56 %), Saskatoon (55 %) et Prince Albert (56 %) – plus de la moitié des Autochtones sont âgés de 24 ans et moins.

Il n'en reste pas moins que, à l'instar de l'ensemble de la population, la population autochtone vieillit graduellement. Ce vieillissement est attribuable à la diminution des taux de fécondité et à la hausse progressive de l'espérance de vie. Cependant, les Autochtones continuent d'afficher des taux de fécondité supérieurs et une espérance de vie inférieure à ceux de l'ensemble de la population canadienne⁶.

Le nombre d'Autochtones âgés, bien qu'il soit relativement petit, a doublé entre 1996 et 2006, alors que le nombre de personnes âgées au sein de la population non autochtone a augmenté de 24 %.

5. *Projections des populations autochtones, Canada, provinces et territoires*, produit n° 91-547-XIF au catalogue de Statistique Canada.

6. Les taux de fécondité des femmes autochtones sont nettement supérieurs à ceux des autres Canadiennes. Au cours de la période allant de 1996 à 2001, le taux de fécondité des femmes autochtones s'élevait à 2,6 enfants, soit le nombre d'enfants que ces femmes peuvent s'attendre à avoir, en moyenne, au cours de leur vie. À titre de comparaison, le taux de fécondité de l'ensemble des Canadiennes s'établissait à 1,5 enfant. En 2001, les femmes autochtones avaient une espérance de vie de 77 ans et les hommes, une espérance de vie de 71 ans, soit environ 5 ans de moins que les non-Autochtones. Statistique Canada, 2006. *Femmes au Canada*, produit n° 89-503-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Toutefois, en 2006, les personnes âgées ne représentaient que 5 % de la population autochtone, comparativement à 13 % de la population non autochtone.

Les enfants autochtones plus susceptibles de vivre avec un parent seul

En 2006, la majorité des enfants de 14 ans et moins (58 %) vivaient avec les deux parents, 29 % avec une mère seule et 6 % avec un père seul. En outre, 3 % des enfants autochtones vivaient avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents) et 4 % vivaient avec un autre membre de la famille. Ces chiffres sont très semblables à ceux de 2001⁷.

Les enfants autochtones sont nettement plus enclins que leurs homologues non autochtones à vivre avec un parent seul, homme ou femme, avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents) ou avec un autre membre de la famille. Moins de 1 % des enfants, autochtones et non autochtones, vivent avec une personne non apparentée.

Les enfants autochtones sont aussi proportionnellement deux fois plus nombreux que les enfants non autochtones à vivre au sein de ménages multifamiliaux.

Tableau 4 Situation des enfants autochtones et non autochtones âgés de 14 ans et moins, Canada, 2006

Situation des enfants	Population autochtone	Population non autochtone
	pourcentage	
Total - Enfants âgés de 14 ans et moins	100	100
Total - Vivant avec au moins un parent	93	99
Vivant avec deux parents	58	82
Vivant avec une mère seule	29	14
Vivant avec un père seul	6	3
Vivant avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents)	3	0,4
Vivant avec une autre personne apparentée	4	0,5
Vivant avec des personnes non apparentées	0,4	0,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Des renseignements plus détaillés sur les conditions de vie des enfants, des jeunes et des adultes autochtones seront disponibles à l'automne 2008, lorsque seront publiés les résultats de deux enquêtes postcensitaires sur les Autochtones (voir l'encadré).

7. Les données de 1996 sur la famille ne sont strictement pas comparables avec celles de 2006 en raison des modifications apportées aux définitions.

Enquêtes postcensitaires sur les Autochtones

Après le Recensement de 2006, Statistique Canada a mené deux enquêtes sur les populations autochtones vivant hors réserve et dans le Nord, l'*Enquête sur les enfants autochtones* (EEA) et l'*Enquête auprès des peuples autochtones* (EAPA) de 2006. Les données ont été recueillies entre octobre 2006 et mars 2007. On prévoit diffuser les résultats à l'automne 2008.

L'EEA est une nouvelle enquête nationale sur les enfants inuits, métis et des Premières nations âgés de moins de 6 ans. Cette enquête permet de recueillir de l'information sur le développement et le bien-être des enfants autochtones. L'EAPA, qui a fait suite aux recensements de 1991 et 2001, recueille des données sur les conditions sociales et économiques des Autochtones au Canada. L'EAPA de 2006 fournit des données sur les enfants et les jeunes de 6 à 14 ans ainsi que sur les adultes âgés de 15 ans et plus.

Ces enquêtes ont été mises au point par Statistique Canada en collaboration avec des conseillers autochtones de toutes les régions du pays, d'organisations autochtones nationales et de partenaires fédéraux.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site Web de l'*Enquête auprès des peuples autochtones* (EAPA) à l'adresse suivante :

http://www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3250&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2.

Le surpeuplement diminue dans les logements des Autochtones, et la proportion des logements nécessitant des réparations majeures reste stable

Au cours de la dernière décennie, la proportion d'Autochtones vivant dans des logements surpeuplés a diminué. En 2006, 11 % des Autochtones vivaient dans des logements comptant plus d'une personne par pièce, comparativement à 17 % en 1996. Parallèlement, en 2006, près du quart des Autochtones habitaient des logements nécessitant des réparations majeures, soit la même proportion qu'en 1996. (Les besoins en réparations majeures étaient laissés au jugement des répondants.)

La proportion des non-Autochtones vivant dans des logements surpeuplés ou nécessitant des réparations majeures est, en 2006, semblable à celle observée en 1996. En 2006, 3 % des non-Autochtones habitaient des logements surpeuplés (soit le même pourcentage qu'en 1996) et environ 7 % vivaient dans des logements requérant des réparations majeures, en légère baisse par rapport à 1996 (8 %).

Globalement, les Autochtones sont presque quatre fois plus susceptibles que les non-Autochtones de souffrir du surpeuplement, et trois fois plus susceptibles de vivre dans des logements nécessitant des réparations majeures.

Les caractéristiques des logements varient considérablement d'un groupe autochtone à l'autre de même qu'au sein de chacun de ces groupes. Par exemple, les conditions de logement peuvent être très différentes pour les Inuits du Nord, les membres des Premières nations vivant dans des réserves ou hors réserve, et pour les Métis vivant en milieu rural ou en milieu urbain.

Une analyse plus détaillée de ces conditions de logement sera présentée dans les sections du rapport qui traitent de chacun des trois groupes autochtones.

Le surpeuplement et les logements nécessitant des réparations majeures sont plus fréquents dans les villes de l'Ouest du pays

Les centres urbains de l'Ouest du pays comptent une proportion nettement plus élevée d'Autochtones vivant dans des logements surpeuplés ou nécessitant des réparations majeures.

Plus précisément, les Autochtones vivant à Prince Albert, Regina, Saskatoon et Edmonton sont de quatre à onze fois plus susceptibles d'habiter des logements surpeuplés que ne le sont leurs homologues non autochtones. En revanche, à Montréal, Ottawa - Gatineau, Vancouver et Toronto, on retrouve proportionnellement moins d'Autochtones que de non-Autochtones dans des logements surpeuplés.

Dans l'ensemble des grandes régions métropolitaines de recensement, les Autochtones sont de deux à trois fois plus susceptibles que les non-Autochtones d'habiter un logement requérant des réparations majeures.

Tableau 5 Pourcentage de la population vivant dans des logements surpeuplés et dans des logements nécessitant des réparations majeures, Canada et certaines villes, 2006

Certaines villes	Pourcentage de la population vivant dans des logements surpeuplés ¹		Pourcentage de la population vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures ²	
	Population autochtone	Population non autochtone	Population autochtone	Population non autochtone
Canada	11	3	23	7
Prince Albert	11	1	14	7
Saskatoon	9	1	12	5
Regina	9	1	14	7
Edmonton	8	2	14	5
Winnipeg	5	3	16	8
Vancouver	4	5	15	6
Toronto	3	7	12	6
Montréal	2	3	14	8
Calgary	2	2	11	5
Ottawa - Gatineau	1	2	14	6

Notes :

1. Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.
2. Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Les Autochtones sont un peu plus mobiles

Lors du Recensement de 2006, la grande majorité des Autochtones (81 %) vivaient à la même adresse qu'un an auparavant, soit à peu près la même proportion que pour les non-Autochtones (86 %). Toutefois, les Autochtones qui ont déménagé sont plus enclins à avoir déménagé à l'intérieur de leur subdivision de recensement⁸ (11 %) que dans une nouvelle collectivité.

Au cours de l'année ayant précédé le recensement, 12 % des Autochtones ont déménagé dans la même subdivision de recensement, comparativement à 8 % pour la population non autochtone. Les Autochtones sont également un peu plus susceptibles de quitter une autre subdivision de recensement pour emménager dans une nouvelle demeure. C'était le cas d'environ 8 % d'entre eux en 2006, comparativement à 5 % de la population non autochtone.

Lorsqu'on leur a demandé, dans le cadre de l'Enquête postcensitaire sur les peuples autochtones de 2001, pourquoi ils avaient déménagé dans la ville ou la collectivité où ils habitaient, les répondants ont d'abord évoqué la famille, le travail ou un meilleur logement⁹.

Sous-dénombrement de la population autochtone

L'objectif du recensement est de recueillir des renseignements détaillés, à un moment précis dans le temps, sur la situation démographique, sociale et économique de la population du Canada. Toutefois, il est inévitable qu'un petit pourcentage de la population ne soit pas dénombré pendant la collecte le jour du recensement. Cela se produit lorsqu'un ménage ne reçoit pas de questionnaire du recensement, lorsqu'une personne est omise dans un logement partiellement dénombré, lorsque des personnes n'ont pas de lieu habituel de résidence ou n'ont pas passé la nuit du recensement dans un logement. C'est ce qu'on appelle le « sous-dénombrement ».

Le sous-dénombrement lors du Recensement de 2006 a été beaucoup plus important parmi la population autochtone que parmi d'autres segments de la population. Cette situation est attribuable au fait que le dénombrement n'a pas été permis, ou qu'il a été interrompu avant d'être terminé, dans 22 réserves et établissements indiens. Ces régions géographiques sont appelées « réserves et établissements indiens partiellement dénombrés ». Les données relatives aux réserves et établissements indiens partiellement dénombrés ne sont pas disponibles et ne sont pas incluses dans les totalisations. Bien que l'incidence de ces données manquantes soit plutôt faible sur les statistiques nationales et sur la plupart des statistiques provinciales et territoriales, elle peut être importante pour les régions plus petites.

La plupart des personnes vivant dans des réserves et établissements indiens partiellement dénombrés sont des Indiens inscrits. Par conséquent, l'incidence du dénombrement partiel sera plus marquée sur les données concernant les membres des Premières nations et les personnes inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

8. Une subdivision de recensement (SDR) est une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada. Dans ce rapport, une SDR désigne également une communauté.

9. Statistique Canada, 2003. *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : premiers résultats – Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*, produit n° 89-589-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Les Inuits

Les Inuits : une population jeune et en croissance

Des 1 172 790 personnes qui se sont identifiées comme Autochtones lors du Recensement de 2006, environ 4 %, ou 50 485, ont déclaré être des Inuits¹⁰.

Il s'agit là d'une croissance de 26 % par rapport aux 40 220 Inuits dénombrés en 1996. À titre de comparaison, la population non autochtone a affiché un taux de croissance beaucoup plus faible entre 1996 et 2006, soit environ 8 %.

Les données du recensement montrent que la population inuite au Canada est nettement plus jeune que la population non autochtone et que celle des autres groupes autochtones.

En 2006, l'âge médian des Inuits s'établissait à 22 ans, comparativement à 40 ans pour les non-Autochtones. La population inuite est également plus jeune que la population des Premières nations, dont l'âge médian est de 25 ans, et que la population des Métis, dont l'âge médian s'élève à 30 ans. (L'âge médian est l'âge qui permet de répartir une population en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié la plus âgée, et l'autre, de la plus jeune.)

Une grande partie de la population inuite se retrouve dans les groupes d'âge les plus jeunes. En 2006, 12 % des Inuits étaient âgés de 4 ans et moins, plus du double du pourcentage observé au sein de la population non autochtone (5 %). Dans le même ordre d'idées, 11 % des Inuits faisaient partie du groupe des 5 à 9 ans, comparativement à 6 % seulement des non-Autochtones. Enfin, si plus de la moitié des Inuits (56 %) étaient âgés de 24 ans et moins, seulement un non-Autochtone sur trois (31 %) se retrouvait dans ce groupe d'âge.

L'incidence d'une population inuite à la fois jeune et en croissance prend de multiples dimensions. Le système d'éducation est sollicité et ce, à tous les niveaux d'enseignement, y compris le préscolaire. Le parc résidentiel immobilier fait l'objet de pressions accrues. Les jeunes adultes inuits doivent acquérir les compétences requises pour assurer leur transition des études au marché du travail dans une économie traditionnelle basée sur les salaires.

Les personnes âgées de 65 ans et plus forment une proportion de plus en plus importante de la population inuite. Cependant, ce groupe reste relativement petit par rapport à ce qu'il représente dans l'ensemble de la population canadienne : seulement 4 % des Inuits sont âgés, comparativement à 13 % de l'ensemble de la population. Ce phénomène s'explique, dans une certaine mesure, par le taux de fécondité plus élevé des femmes inuites, lequel se traduit par une cohorte plus importante de jeunes.

Toutefois, l'espérance de vie plus faible a elle aussi des conséquences. En 2001, l'espérance de vie estimée chez les Inuits s'établissait à 63 ans pour les hommes et à 72 ans pour les femmes¹¹. Pour l'ensemble de la population canadienne, l'espérance de vie était de 77 ans pour les hommes et de 82 ans pour les femmes¹².

10. Même si les réponses uniques et multiples à la question sur l'identité autochtone sont possibles, seule la population ayant inscrit une réponse unique « Inuit » est incluse. Les Inuits de l'Arctique occidental sont appelés « Inuvialuits ». Dans le présent rapport, le terme « Inuits » comprend les Inuvialuits.

11. Statistique Canada, 2005. *Projections des populations autochtones, Canada, provinces et territoires*, produit n° 91-547-XIF au catalogue de Statistique Canada.

12. Statistique Canada, 2001. *Indicateurs de la santé*, Espérance de vie - table de mortalité abrégée, à la naissance et intervalle de confiance, selon le sexe, moyenne de trois ans, Canada, provinces, territoires, régions socio-sanitaires et groupes de régions homologues, 2001
http://www.statcan.ca/francais/freepub/82-221-XIF/2005001/tables/html/1431_01_f.htm.

Tableau 6 Répartition selon l'âge et âge médian des populations inuite et non autochtone, Canada, 2006

Groupes d'âge et âge médian ¹	Population inuite		Population non autochtone	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Total - Groupes d'âge	50 485	100	30 068 240	100
0 à 14 ans	17 710	35	5 227 910	17
0 à 4 ans	5 875	12	1 581 495	5
5 à 9 ans	5 795	11	1 693 510	6
10 à 14 ans	6 030	12	1 952 900	6
15 à 24 ans	10 555	21	3 995 800	13
15 à 19 ans	6 005	12	2 017 810	7
20 à 24 ans	4 550	9	1 977 990	7
Moins de 25 ans	28 260	56	9 223 710	31
25 à 64 ans	20 375	40	16 826 695	56
25 à 29 ans	3 670	7	1 894 015	6
30 à 34 ans	3 425	7	1 931 485	6
35 à 39 ans	3 500	7	2 116 235	7
40 à 44 ans	3 135	6	2 508 400	8
45 à 49 ans	2 385	5	2 527 525	8
50 à 54 ans	1 875	4	2 280 600	8
55 à 59 ans	1 465	3	2 023 780	7
60 à 64 ans	920	2	1 544 655	5
65 ans et plus	1 845	4	4 017 830	13
65 à 69 ans	755	2	1 197 695	4
70 à 74 ans	550	1	1 019 135	3
75 ans et plus	535	1	1 801 000	6
Âge médian (années)	22	...	40	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Note :

1. L'âge médian est le point exact où une moitié de la population est plus âgée et l'autre moitié est plus jeune.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Les trois quarts des Inuits vivent dans l'Inuit Nunaat qui s'étend du Labrador aux Territoires du Nord-Ouest

Selon le recensement, un peu plus des trois quarts des Inuits au Canada (78 %), soit quelque 40 000 personnes, vivent dans l'une des quatre régions qui forment l'Inuit Nunaat. C'est l'expression inuktitut qui signifie la « patrie inuite », une région qui s'étend du Labrador aux Territoires du Nord-Ouest (voir l'encadré intitulé *Inuit Nunaat*). Cette patrie est formée de quatre régions :

Le territoire du Nunavut : Le Recensement de 2006 a permis de dénombrer 24 635 Inuits dans cette région, qui se caractérise à la fois par la masse terrestre la plus grande et la population inuite la plus importante. Ces personnes représentent près de la moitié (49 %) de l'ensemble de la population inuite au Canada. La population inuite du Nunavut a crû de 20 % entre 1996¹³ et 2006.

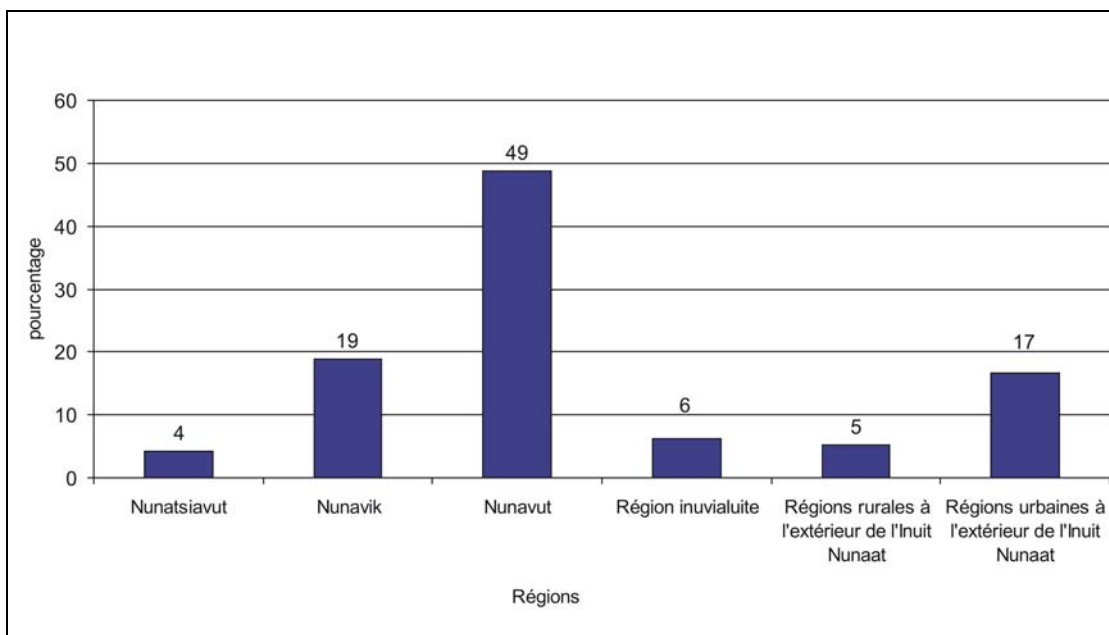
Nunavik : Cette région du Nord québécois regroupe 9 565 Inuits, soit 19 % de l'ensemble de la population inuite. Le Nunavik affiche le taux de croissance le plus élevé de la population inuite, 25 % depuis 1996.

Région inuvialuite : Cette région des Territoires du Nord-Ouest compte une population de 3 115 Inuits, représentant 6 % de tous les Inuits au pays. La région inuvialuite est la seule à avoir accusé une baisse de la population (-3 %) depuis 1996.

Nunatsiavut : La population inuite de cette région du nord du Labrador s'élève à 2 160 personnes, soit 4 % des Inuits. Elle a affiché un taux de croissance de 3 % depuis 1996.

Les Inuits forment la majorité de la population dans chacune des quatre régions. Ils représentent 90 % de la population au Nunavik, 89 % au Nunatsiavut, 84 % au Nunavut et 55 % dans la région inuvialuite.

Figure 3 Répartition de la population inuite, régions, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

13. Les données du Nunavut pour 1996 ont été calculées en divisant la région géographique des Territoires du Nord-Ouest en deux parties : le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest (excluant le Nunavut).

Inuit Nunaat

« Inuit Nunaat » est l'expression inuktitute servant à désigner la patrie inuite, un territoire qui couvre plus du tiers de la masse terrestre du Canada et qui s'étend du nord du Labrador aux Territoires du Nord-Ouest. Les Inuits, dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Canada, habitent ce vaste territoire depuis 5 000 ans. Au cours des dernières années, quatre accords visant des revendications territoriales inuites sur l'Inuit Nunaat ont été conclus.

Si les Inuits de toutes ces régions partagent une culture et de nombreuses traditions, chacune de celles-ci reste distincte. Ainsi, certaines traditions varient d'une région à l'autre et l'on retrouve une grande diversité linguistique et géographique dans ces différentes régions (et parfois dans les différentes collectivités d'une même région). Les quatre régions sont les suivantes.

Nunatsiavut : Cette région, la plus orientale, regroupe cinq collectivités le long de la côte nord du Labrador. Le mot « Nunatsiavut » signifie « notre belle terre » en inuktitut. La région, reconnue par l'accord de 2005 sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador, couvre un territoire de quelque 72 500 kilomètres carrés ainsi que la zone océanique adjacente.

Nunavik : Cette région du Nord québécois a été établie par la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Signé en 1975, il s'agit du premier accord des temps modernes sur les revendications territoriales au Canada. Le Nunavik s'étend sur un territoire de 660 000 kilomètres carrés. Plus récemment, l'accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik a reconnu aux Nunavimmiut (les Inuits du Nunavik) la propriété de nombreuses îles au large des côtes du Nunavik.

Nunavut : L'accord de 1993 sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavut a mené à la création du territoire du Nunavut en 1999, qui était autrefois la partie orientale des Territoires du Nord-Ouest. Cet accord est le règlement en matière de revendications territoriales le plus important jamais négocié entre un État et un peuple autochtone dans le monde. Le territoire du Nunavut s'étend sur 2 millions de kilomètres carrés et ses trois principales régions sont Qikiqtaaluk, Kivalliq et Kitikmeot.

Région inuvialuite : En 1984, l'Accord intégral sur les revendications territoriales transfère aux Inuvialuits (les Inuits de l'Arctique occidental) le titre de propriété d'un territoire d'une superficie de 90 650 kilomètres carrés dans les Territoires du Nord-Ouest. L'accord regroupe six collectivités : cinq collectivités sont situées sur le territoire visé par le règlement des Inuvialuits et une est située à l'extérieur. Pour les fins du présent rapport, les six collectivités sont incluses.

L'Inuit Nunaat regroupe 52 collectivités¹⁴ ayant des populations inuites importantes. Faute de routes, ces collectivités éloignées ne sont accessibles, pour la plupart, que par avion toute l'année, ou par bateau les mois d'été. La plupart d'entre elles sont petites. Plus du tiers de ces collectivités (38 %) ont une population totale de moins de 500 habitants, environ 29 % comptent une population de 500 à 999 habitants, et 33 %, une population de 1 000 habitants ou plus.

Inuit Nunaat : patrie inuite formée de quatre régions

Carte de référence jointe.

14. L'Inuit Tapiriit Kanatami et la Société Makivik reconnaissent 53 collectivités inuites. Les Inuits de la collectivité de Killiniq (ou Taqpingajuk) au Nunavik ont été relocalisés de la mi à la fin 1970. Bien que Killiniq soit actuellement inhabité, les Inuits de Killiniq ont été reconnus comme signataires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et des terres leur ont été attribuées.

Les populations inuites les plus jeunes se retrouvent au Nunavut et au Nunavik

Le Nunavut et le Nunavik abritent les populations inuites les plus jeunes. L'âge médian des Inuits de ces deux régions s'établit à 20 ans; il est de 24 ans dans la région inuvialuite et de 26 ans au Nunatsiavut.

Au Nunavut comme au Nunavik, 13 % des Inuits sont âgés de 4 ans et moins, comparativement à 8 % des Inuits du Nunatsiavut et à 10 % des Inuits de la région inuvialuite. Les personnes âgées représentent 3 % de la population inuite au Nunavut et au Nunavik, et 5 % des Inuits dans les deux autres régions.

Tableau 7 Répartition selon l'âge et âge médian de la population inuite, régions, 2006

Groupes d'âge et âge médian ¹	Nunatsiavut	Nunavik	Nunavut	Région inuvialuite	Régions urbaines à l'extérieur de l'Inuit Nunaat	Régions rurales à l'extérieur de l'Inuit Nunaat
	pourcentage					
Total - Groupes d'âge	100	100	100	100	100	100
0 à 14 ans	27	39	38	30	28	26
0 à 4 ans	8	13	13	10	9	6
5 à 9 ans	9	13	13	9	9	9
10 à 14 ans	10	13	12	12	11	11
15 à 24 ans	22	21	21	22	21	19
25 à 64 ans	46	37	38	43	45	46
65 ans et plus	5	3	3	5	6	9
Âge médian (années)	26	20	20	24	25	30

Note :

1. L'âge médian est le point exact où une moitié de la population est plus âgée et l'autre moitié est plus jeune.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

La population inuite augmente dans les centres urbains

Bien que la plupart des Inuits habitent dans l'Inuit Nunaat, une proportion de plus en plus importante d'entre eux vivent dans d'autres régions du Canada et notamment dans les centres urbains du sud. En 2006, 22 % des Inuits vivaient hors de l'Inuit Nunaat, en hausse par rapport aux 17 % dénombrés en 1996.

Le Recensement de 2006 a dénombré 8 395 Inuits dans les centres urbains hors de l'Inuit Nunaat, soit une hausse d'environ 60 % par rapport aux 5 235 Inuits recensés en 1996. En 2006, ces citadins représentaient 17 % de l'ensemble de la population inuite, en hausse par rapport au pourcentage observé une décennie plus tôt (13 %). En outre, 5 % des Inuits vivaient dans des régions rurales hors de l'Inuit Nunaat.

En 2006, les villes hors de l'Inuit Nunaat qui comptaient les populations inuites les plus importantes étaient Ottawa - Gatineau (725 Inuits), Yellowknife (640), Edmonton (590), Montréal (570) et Winnipeg (355).

Tableau 8 Taille et croissance de la population inuite, Canada et régions, 1996 et 2006

Régions	2006	Variation en pourcentage de 1996 à 2006
Canada	50 485	26
Total - Inuit Nunaat	39 475	18
Nunatsiavut	2 160	3
Nunavik	9 565	25
Nunavut	24 635	20
Région inuvialuite	3 115	-3
Total - régions à l'extérieur de l'Inuit Nunaat	11 005	62
Régions rurales	2 610	67
Total - régions urbaines	8 395	60
Région métropolitaine de recensement ¹	4 220	97
Région urbaine autre qu'une région métropolitaine de recensement	4 175	35

Note :

1. Une RMR, ou région métropolitaine de recensement, doit compter une population d'au moins 100 000 habitants dont 50 000 ou plus vivent dans le noyau urbain.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Malgré une amélioration des conditions de surpeuplement, trois Inuits sur 10 vivent dans des logements surpeuplés

Les Inuits connaissent les conditions de surpeuplement parmi les pires au pays. En 2006, environ 15 600 personnes, soit 31 % de l'ensemble des Inuits, habitaient des logements surpeuplés. Mais il s'agit là d'une amélioration par rapport à 1996, année où 36 % des Inuits vivaient dans de telles conditions. À titre de comparaison, le surpeuplement touchait 3 % des non-Autochtones au Canada en 2006. (Le surpeuplement se rapporte aux logements comptant plus d'une personne par pièce.)

Toutefois, une grande partie des Inuits vivent dans des logements encore plus surpeuplés. En 2006, 12 % des Inuits habitaient des logements comptant 1,5 personne ou plus par pièce, comparativement à 1 % pour la population non autochtone.

Le surpeuplement est plus fréquent dans l'Inuit Nunaat, où un peu plus de 15 000 Inuits (38 % du total) habitaient un logement surpeuplé en 2006. Là aussi, la situation s'est améliorée par rapport à 1996 (43 % du total). En 2006, environ 5 % des non-Autochtones de l'Inuit Nunaat vivaient dans des logements surpeuplés, soit à peu près le pourcentage observé une décennie plus tôt.

En 2006, 7 000 enfants inuits de 14 ans et moins au Canada, soit 40 % du total, vivaient dans un logement surpeuplé. C'est là plus de six fois le taux de 6 % observé chez les enfants non autochtones.

Les professionnels de la santé affirment que les conditions de logement inadéquates peuvent être associées à une foule de problèmes de santé. Par exemple, les conditions de vie dans des logements surpeuplés peuvent contribuer à la transmission de maladies infectieuses comme la

tuberculose¹⁵ et l'hépatite A. Ces conditions peuvent aussi favoriser le risque de blessures, les problèmes de santé mentale ainsi que la tension et la violence familiales¹⁶.

Les enfants inuits affichent les taux d'hospitalisation les plus élevés au monde pour les infections graves des voies respiratoires inférieures. Les recherches démontrent que le surpeuplement, conjugué à une mauvaise aération des logements des Inuits, contribue à expliquer ces taux¹⁷.

Bon nombre d'Inuits de toutes les régions vivent dans des conditions de surpeuplement

Dans les quatre régions de l'Inuit Nunaat, le taux de surpeuplement chez les Inuits est nettement supérieur à celui observé chez les non-Autochtones de cette région, ce dernier s'établissant à 5 % environ. Au Nunavik, près de 4 700 Inuits, soit 49 % du total, vivent dans des logements surpeuplés. Il en va de même pour 39 % des Inuits au Nunavut, 19 %, dans la région inuvialuite, et 13 %, au Nunatsiavut.

Les données du recensement révèlent que le surpeuplement a diminué au cours de la dernière décennie. Seule exception à cet égard, le Nunavik, où la proportion d'Inuits qui habitent des logements surpeuplés a légèrement augmenté, passant de 47 % en 1996 à 49 % en 2006.

La plus forte baisse s'est produite dans la région du Nunatsiavut, le taux de surpeuplement étant passé de 37 % en 1996 à 13 % en 2006. Il est probable que cette diminution soit partiellement attribuable au financement par le gouvernement provincial de la construction de nouvelles habitations¹⁸. Au Nunavut, le taux de surpeuplement est passé de 43 % à 39 %, et dans la région inuvialuite, de 31 % à 19 %.

Tableau 9 Pourcentage des populations inuite et non autochtone vivant dans des logements surpeuplés, Canada et régions, 1996 et 2006

Régions	Population inuite		Population non autochtone	
	1996	2006	1996	2006
	Pourcentage vivant dans des logements surpeuplés ¹			
Canada	36	31	3	3
Total - Inuit Nunaat	43	38	6	5
Nunatsiavut	37	13	12	0
Nunavik	47	49	6	7
Nunavut	43	39	5	5
Région inuvialuite	31	19	6	4
Total - Régions à l'extérieur de l'Inuit Nunaat	6	5	3	3

Note :

1. Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant uniquement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

15. En 2003, le taux de tuberculose chez les Inuits était plus de 10 fois supérieur à celui de l'ensemble de la population canadienne. Agence de la santé publique du Canada, 2003. *La tuberculose au Canada*, n° HP37-5/2003 au catalogue.

16. Statistique Canada, 2003. *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : premiers résultats – Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*, produit n° 89-589-XIF au catalogue de Statistique Canada; et Santé Canada, 1999. « A second Diagnostic on the Health of First Nations and Inuit People in Canada ». Santé Canada.

17. Kovesi, T., N. Gilbert, C. Stocco, D. Fugler, R. Dales, M. Guay et J.D. Miller, 2007. « Indoor air quality and the risk of lower respiratory tract infections in young Canadian Inuit children », *Journal de l'Association médicale canadienne*, 17 juillet, 177 (2).

18. En 2000, 7,7 millions de dollars ont été affectés à la construction de nouveaux logements et aux réparations majeures des logements du parc résidentiel existant dans le cadre de la Mesure stratégique pour la Côte Nord du Labrador.

Une proportion grandissante d'Inuits vivent dans des logements nécessitant des réparations majeures

Le surpeuplement, conjugué à des conditions météorologiques très dures, peut entraîner une détérioration importante des logements dans l'Inuit Nunaat. En 2006, quelque 14 000 Inuits au Canada, soit 28 % de l'ensemble de cette population, vivaient dans des logements qui nécessitaient des réparations majeures, comparativement à 7 % de la population non autochtone du pays. (Les besoins en réparations majeures étaient laissés au jugement des répondants.)

Dans l'Inuit Nunaat, 14 % des non-Autochtones habitent des logements requérant des réparations majeures, comparativement à 31 % des Inuits, un pourcentage qui a augmenté par rapport à 1996 (19 %).

Ce sont les Inuits du Nunavik qui sont les plus susceptibles de vivre dans des logements nécessitant des réparations majeures. En 2006, 4 400 Inuits vivaient dans de telles habitations, soit 46 % du total, comparativement à 34 % des Inuits au Nunatsiavut, 28 %, dans la région inuvialuite et 26 %, au Nunavut.

Ces proportions sont supérieures à celles observées en 1996 dans trois des quatre régions inuites. En 1996, 8 % des Inuits du Nunavik habitaient des logements nécessitant des réparations majeures, tout comme 23 % des Inuits de la région inuvialuite et 21 % des Inuits du Nunavut. Cependant, au Nunatsiavut, cette proportion a diminué par rapport à 1996 (41 %).

Tableau 10 Pourcentage des populations inuite et non autochtone vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures, Canada et régions, 2006

	Population inuite		Population non autochtone	
	1996	2006	1996	2006
Régions	Pourcentage vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures ¹			
Canada	19	28	8	7
Total - Inuit Nunaat	19	31	16	14
Nunatsiavut	41	34	23	16
Nunavik	8	46	12	16
Nunavut	21	26	17	13
Région inuvialuite	23	28	15	16
Total - Régions à l'extérieur de l'Inuit Nunaat	17	15	8	7

Note :

1. Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Plusieurs Inuits vivent au sein de ménages multifamiliaux

Les Inuits sont près de cinq fois plus susceptibles que les non-Autochtones de vivre au sein de ménages multifamiliaux. En 2006, 18 % des Inuits vivaient dans un ménage comptant plus d'une famille, comparativement à 4 % de la population non autochtone.

Traditionnellement, les Inuits vivent dans des regroupements familiaux. Mais, selon au moins un rapport, il n'est pas rare, compte tenu de la grave pénurie d'habitations dans la plupart des collectivités, que plusieurs familles partagent un même logement souvent dans des conditions de surpeuplement¹⁹.

Proportionnellement très peu d'Inuits vivent seuls. En 2006, c'était le cas de 6 % d'entre eux seulement, comparativement à 13 % de la population non autochtone. Ce constat tient pour les Inuits de tous les groupes d'âge. Seulement 16 % des Inuits âgés vivent seuls, comparativement à 28 % des personnes âgées non autochtones.

Les Inuits du Nunavik sont les plus susceptibles de vivre au sein de ménages multifamiliaux

Les Inuits au Nunavik sont les plus susceptibles de vivre dans des ménages comptant plus d'une famille. En 2006, un peu plus du quart (26 %) des Inuits du Nunavik vivaient au sein de ménages multifamiliaux, en légère baisse par rapport à 2001 (29 %)²⁰.

Vient ensuite le Nunavut, où 22 % des Inuits se trouvaient dans ce type de ménage, en hausse par rapport à 2001 (18 %). Environ 13 % des Inuits du Nunatsiavut et 11 % de ceux de la région inuvialuite vivaient au sein de ménages multifamiliaux en 2006, en hausse par rapport à 2001 (10 % environ dans chacune de ces deux régions).

Dans les quatre régions, les Inuits adultes sont proportionnellement beaucoup moins nombreux que les non-Autochtones adultes à vivre seuls. Au Nunavik, 4 % des Inuits adultes vivaient seuls en 2006, comparativement à 33 % des non-Autochtones adultes. Au Nunatsiavut, 4 % des Inuits adultes vivaient seuls, comparativement à 10 % des non-Autochtones adultes. Au Nunavut, 5 % des Inuits adultes vivaient seuls alors que c'était le cas de 19 % des non-Autochtones adultes. Dans la région inuvialuite, 10 % des Inuits adultes et 17 % des non-Autochtones adultes vivaient seuls.

Le quart des enfants inuits vivent avec un parent seul

En 2006, près de 70 % des enfants inuits âgés de 14 ans et moins vivaient dans une famille biparentale, comparativement à 82 % des enfants non autochtones.

Par ailleurs, quelque 4 700 enfants inuits âgés de 14 ans et moins, soit environ le quart du total, vivaient au sein d'une famille monoparentale – environ 20 % avec une mère seule et 6 % avec un père seul. À titre de comparaison, 14 % des enfants non autochtones habitaient avec une mère seule et 3 %, avec un père seul.

19. Pauktuutit Inuit Women of Canada, 2006. *The Inuit Way: A Guide to Inuit Culture*, p. 26
http://www.pauktuutit.ca/pdf/publications/pauktuutit/InuitWay_e.pdf.

20. Les données de 1996 sur la famille ne sont pas strictement comparables à celles de 2006, en raison des modifications apportées aux définitions.

Les enfants inuits sont également un peu plus enclins à vivre avec une personne apparentée autre que leur père ou leur mère. En 2006, 4 % des enfants inuits vivaient avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents) ou avec d'autres personnes apparentées, comparativement à moins de 1 % des enfants non autochtones.

Une partie de cet écart pourrait s'expliquer par la pratique de l'adoption selon les coutumes chez les Inuits. Les enfants sont souvent confiés par les parents biologiques, ou par l'un d'entre eux, à une personne apparentée qui se chargera de les élever comme si c'était les siens, une tradition millénaire chez les Inuits.

Tableau 11 Situation des enfants inuits et non autochtones âgés de 14 ans et moins, Canada, 2006

Situation des enfants	Population inuite	Population non autochtone
	pourcentage	
Total - Enfants âgés de 14 ans et moins	100	100
Total - Vivant avec au moins un parent	96	99
Vivant avec deux parents	69	82
Vivant avec une mère seule	20	14
Vivant avec un père seul	6	3
Vivant avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents)	2	0,4
Vivant avec une autre personne apparentée	2	0,5
Vivant avec des personnes non apparentées	0,1	0,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Les enfants inuits dans la région inuvialuite et au Nunavik sont plus susceptibles de vivre avec un parent seul

Les enfants inuits de 14 ans et moins de deux régions – la région inuvialuite et le Nunavik – sont les plus susceptibles de vivre au sein d'une famille monoparentale en 2006.

Dans la région inuvialuite, 26 % des enfants de ce groupe d'âge vivent avec une mère seule, viennent ensuite les enfants du Nunavik (24 %), puis ceux du Nunavut (18 %) et enfin ceux du Nunatsiavut (15 %).

Environ 7 % des enfants du Nunavik vivent avec un père seul, et il en va de même pour environ 5 % des enfants dans les trois autres régions.

Un enfant inuit sur quatre (24 %) habitant dans une région métropolitaine de recensement vit avec une mère seule, comparativement à 15 % des enfants non autochtones. Les enfants inuits dans les régions métropolitaines de recensement au Canada sont quatre fois plus susceptibles de vivre avec un père seul que ne le sont les enfants non autochtones – 12 % contre 3 %.

Langue : l'inuktitut reste vigoureux, mais son emploi diminue

Il existe cinq dialectes distincts de langue inuite parlés partout au Canada – l'inuvialuktun (région inuvialuite dans les Territoires du Nord-Ouest), l'inuinnaqtun (surtout dans quelques collectivités de l'ouest du Nunavut), l'inuttitut (à l'est du Nunavut); l'inuttitut (Nunavik) et l'inuttut (Nunatsiavut). Si certains de ces dialectes sont très employés, d'autres le sont très peu. Dans le présent rapport, ces dialectes apparaissent sous le terme « Inuktitut ».

L'inuktitut est l'une des trois seules langues autochtones au Canada à l'abri des menaces d'extinction à long terme parce que suffisamment de personnes la parlent²¹. Si la langue demeure vigoureuse, elle est moins connue et moins employée. Dans certaines collectivités et certaines régions, peu de gens la parlent.

En 2006, un peu plus de 32 200 Inuits, 64 % de l'ensemble de cette population, ont déclaré avoir l'inuktitut pour langue maternelle, en baisse par rapport à 1996 (68 %). (La langue maternelle renvoie à la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.)

On observe également une diminution de la proportion des Inuits qui parlent l'inuktitut à la maison, c'est-à-dire le meilleur endroit permettant d'assurer la transmission de la langue aux nouvelles générations. En 2006, seulement quelque 25 500 Inuits, 50 % de la population totale, ont déclaré l'inuktitut comme langue parlée à la maison, comparativement à 58 % en 1996. (La langue parlée à la maison renvoie à la langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison au moment du recensement.)

Toutefois, une proportion plus élevée d'Inuits (69 %) ont déclaré être capables de soutenir une conversation en inuktitut, bien qu'il s'agisse, là encore, d'un recul par rapport à 1996 (72 %).

L'inuktitut est parlé également par les Inuits de tous les groupes d'âge. Parmi les jeunes Inuits, les Inuits d'âge moyen et les Inuits âgés, près de sept sur 10 pouvaient converser en inuktitut.

Certains Inuits apprennent l'inuktitut comme langue seconde

Le recensement montre des signes d'une renaissance de l'inuktitut, certains Inuits semblant l'apprendre à titre de langue seconde. En effet, si 11 100 jeunes Inuits âgés de 14 ans et moins, soit 63 % du total, ont déclaré avoir l'inuktitut pour langue maternelle, 12 200 (ou 69 %) ont dit maîtriser suffisamment cette langue pour soutenir une conversation.

Les Inuits en régions urbaines sont beaucoup moins susceptibles que ceux du Nord de parler l'inuktitut. En 2006, seulement 15 % des Inuits dans les centres urbains pouvaient converser en inuktitut, comparativement à 84 % pour ceux vivant dans l'Inuit Nunaat.

La plupart de ceux-ci sont plus âgés. Parmi les Inuits âgés de 14 ans et moins vivant dans les centres urbains, seulement 12 % peuvent soutenir une conversation en inuktitut, comparativement à 23 % des Inuits âgés de 65 ans et plus.

La vigueur de la langue inuktitute se manifeste davantage au Nunavik et au Nunavut

Le portrait national peut occulter d'importantes différences régionales quant à la vigueur et à l'emploi de l'inuktitut. Bien que cette langue se porte bien au Nunavut et encore mieux au Nunavik, il n'en va pas de même dans la région inuvialuite et au Nunatsiavut.

L'inuktitut s'impose le plus manifestement au Nunavik, presque tous les Inuits (99 %) de la région étant en mesure de soutenir une conversation dans cette langue; c'était aussi le cas en 1996.

La grande majorité (91 %) des Inuits du Nunavut peuvent converser en inuktitut, ce qui représente toutefois un déclin par rapport à 1996 (94 %). Dans les régions inuites les plus à l'ouest et à l'est, la situation est fort différente.

21. Norris, M.J. 2007. « Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde », *Tendances sociales canadiennes*, n° 83, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.

Au Nunatsiavut, tant en 1996 qu'en 2006, un peu plus du quart (27 %) des Inuits pouvaient soutenir une conversation en inuktitut. Dans la région inuvialuite, 20 % en étaient capables en 2006, un recul par rapport à 1996 (23 %).

L'inuktitut est appris comme langue seconde dans toutes les régions

Il semble bien que l'inuktitut soit appris à titre de langue seconde. Au Nunavut, 83 % ont déclaré avoir l'inuktitut pour langue maternelle, et 91 % ont dit pouvoir soutenir une conversation dans cette langue. Les chiffres correspondants sont de 22 % et 27 %, respectivement, au Nunatsiavut, et de 14 % et 20 %, respectivement, dans la région inuvialuite.

Les données tirées de *l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001* indiquent que la grande majorité des Inuits adultes de chacune des régions croient qu'il est très important ou assez important de conserver, d'apprendre ou de réapprendre l'inuktitut. Neuf parents inuits sur 10 estiment qu'il est très important ou assez important que leurs enfants parlent et comprennent l'inuktitut²².

Tableau 12 Pourcentage de la population inuite ayant déclaré l'inuktitut comme langue maternelle et langue parlée à la maison et connaissance de l'inuktitut, Canada et régions, 1996 et 2006

Régions	Inuktitut comme langue maternelle ¹		Inuktitut comme langue parlée à la maison ²		Connaissance ³ de l'inuktitut	
	1996	2006	1996	2006	1996	2006
	pourcentage					
Canada	68	64	58	50	72	69
Total - Inuit Nunaat	79	78	69	63	84	84
Nunatsiavut	20	22	9	7	27	27
Nunavik	98	97	96	94	99	99
Nunavut	88	83	76	64	94	91
Région inuvialuite	20	14	4	3	23	20
Total - Régions à l'extérieur de l'Inuit Nunaat	13	14	4	4	16	15
Régions rurales	9	13	1	2	11	15
Total - Régions urbaines	15	14	5	4	17	15
Région métropolitaine de recensement ⁴	17	17	8	7	20	19
Région urbaine autre qu'une région métropolitaine de recensement	13	11	3	2	16	11

Notes :

1. La langue maternelle est la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise.
2. La langue parlée à la maison est la langue le plus souvent parlée à la maison.
3. La connaissance des langues dans lesquelles le recensé peut soutenir une conversation.
4. Une RMR, ou région métropolitaine de recensement, doit compter une population d'au moins 100 000 habitants dont 50 000 ou plus vivent dans le noyau urbain.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

22. Statistique Canada, 2003. *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : premiers résultats – Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*, produit n° 89-589-XIF au catalogue de Statistique Canada; et Statistique Canada, 2004. *Un portrait des enfants autochtones vivant hors réserve : résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001*, produit n° 89-597-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Les Métis

Des taux de croissance élevés au cours de la dernière décennie

Les nouvelles données du Recensement de 2006 montrent que la population métisse²³ est en plein essor, son taux de croissance ayant surpassé celui des autres groupes autochtones ainsi que celui de la population non autochtone au cours de la dernière décennie.

Parmi les 1 172 790 personnes qui se sont identifiées comme Autochtones lors du Recensement de 2006, 389 785 ont déclaré être des Métis. Cette population a presque doublé (un accroissement de 91 %) depuis 1996.

Ce taux de croissance est plus de 11 fois supérieur à celui enregistré par la population non autochtone (8 %) au cours de la même période. À titre de comparaison, la population des Premières nations a augmenté de 29 % depuis 1996 et celle des Inuits, de 26 %.

Bien que les Métis ne représentent que 1 % de l'ensemble de la population du Canada, leur poids démographique est plus important dans l'Ouest du pays. En 2006, 9 % de l'ensemble de la population des Territoires du Nord-Ouest ont déclaré être des Métis; viennent ensuite les populations métisses du Manitoba (6 %), de la Saskatchewan (5 %) et de l'Alberta et du territoire du Yukon (3 % chacun).

Les Métis formaient 34 % de l'ensemble de la population autochtone en 2006, en hausse par rapport à 1996 (26 %). La croissance de la population métisse s'explique tant par des facteurs démographiques, comme un taux de fécondité élevé relativement à celui de la population non autochtone, que par des facteurs non démographiques, comme la propension accrue à s'identifier comme Métis²⁴.

De 1996 à 2006, des jalons politiques et juridiques marquants ont pu inciter les Métis à faire valoir leur identité. Les Métis ont pu bénéficier d'une reconnaissance notable dans le rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996)²⁵. Au cours des dernières années, les Métis ont obtenu gain de cause dans plusieurs affaires importantes portées devant les tribunaux, lesquelles ont renforcé leurs droits de chasse²⁶.

23. Bien qu'il soit possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples à la question sur l'identité autochtone, le présent document ne porte que sur les personnes ayant déclaré une identité métisse unique.

24. Statistique Canada, 2005. *Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001*, produit n° 89-613-MIF au catalogue de Statistique Canada.

25. Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA). 1996. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, 5 volumes, Ottawa, Gouvernement du Canada.

26. R. vs. Powley (2003), S.J.C., n° 43 (Cour suprême du Canada).

Tableau 13 Taille et croissance de la population métisse, Canada, provinces et territoires, 1996 et 2006

Provinces et territoires	Population métisse		
	Nombre (2006)	Répartition en pourcentage (2006)	Variation en pourcentage de 1996 à 2006
Canada	389 785	100	91
Région de l'Atlantique	18 805	5	192
Terre-Neuve-et-Labrador	6 470	2	42
Île-du-Prince-Édouard	385	0,1	250
Nouvelle-Écosse	7 680	2	831
Nouveau-Brunswick	4 270	1	347
Québec	27 980	7	80
Ontario	73 605	19	242
Manitoba	71 805	18	58
Saskatchewan	48 115	12	34
Alberta	85 500	22	73
Colombie-Britannique	59 445	15	132
Territoires	4 515	1	5
Territoire du Yukon	805	0,2	46
Territoires du Nord-Ouest	3 580	0,9	-2
Nunavut	130	0	63

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Près de neuf Métis sur 10 vivent dans les provinces de l'Ouest et en Ontario

Neuf personnes s'étant identifiées comme Métis sur 10 (environ 87 %) vivent dans les provinces de l'Ouest et en Ontario. Le recensement a permis d'en dénombrer 85 500 (22 %) en Alberta, 73 605 (19 %) en Ontario, 71 805 (18 %) au Manitoba, 59 445 (15 %) en Colombie-Britannique et 48 115 (12 %) en Saskatchewan.

En outre, 27 980 Métis (7 % de l'ensemble de la population métisse) ont été dénombrés au Québec. Les Métis sont peu nombreux dans les autres provinces et territoires. On estime à 18 805 (5 %) le nombre de Métis vivant dans les provinces de l'Atlantique, ceux-ci se répartissant ainsi : 7 680 en Nouvelle-Écosse, 6 470 à Terre-Neuve-et-Labrador, 4 270 au Nouveau-Brunswick et 385 à l'Île-du-Prince-Édouard.

Seulement 1 % des Métis vivent dans les territoires. Ces 4 515 Métis se répartissent comme suit : 3 580 dans les Territoires du Nord-Ouest, 805 dans le territoire du Yukon et 130 au Nunavut.

Environ les quatre cinquièmes (80 %) de la croissance de la population des Métis au cours de la dernière décennie sont le fait des quatre provinces qui comptent les effectifs métis les plus importants : l'Alberta, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique.

Près de sept Métis sur 10 vivent dans les régions urbaines

Les Métis sont des citoyens. En 2006, environ sept Métis sur 10 (69 %) vivaient dans des régions urbaines, en légère hausse par rapport à 1996 (67 %). (Les régions urbaines comprennent les grandes villes, ou régions métropolitaines de recensement, ainsi que les plus petits centres urbains.)

En 2006, les Métis en milieu urbain étaient deux fois plus susceptibles que les non-Autochtones de vivre dans de petits centres urbains. Selon les estimations, 41 % des Métis en milieu urbain vivent dans des collectivités de moins de 100 000 habitants, comparativement à 20 % de leurs homologues non autochtones.

Les autres Métis vivant en milieu urbain (59 %) habitent dans des régions métropolitaines de recensement. Ces proportions ont très peu changé depuis 1996.

Winnipeg compte le plus grand nombre de Métis urbains

Le recensement a permis de dénombrer 40 980 Métis à Winnipeg en 2006, la population métisse la plus importante de toutes les régions métropolitaines de recensement. Les Métis représentent 6 % de la population de Winnipeg.

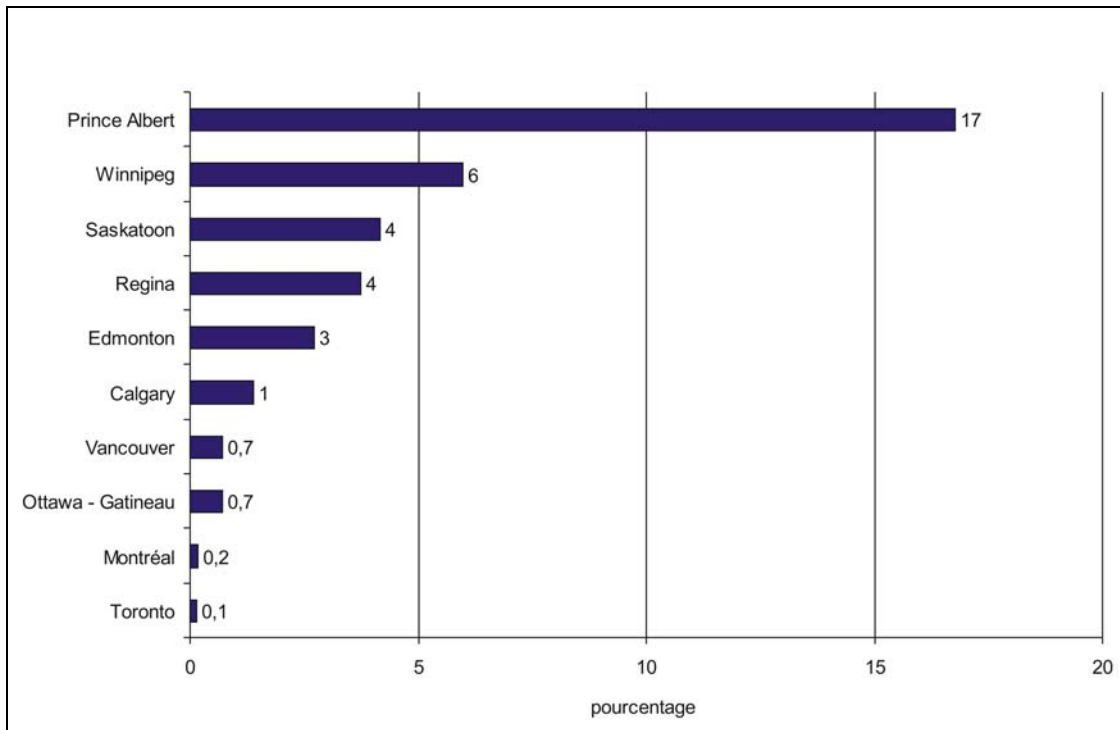
Parmi les autres régions métropolitaines de recensement regroupant des populations métisses importantes figurent Edmonton (27 740), Vancouver (15 075), Calgary (14 770) et Saskatoon (9 610). Les Métis forment 4 % de la population à Saskatoon, 3 % à Edmonton et 1 % à Calgary et à Vancouver.

Les Métis représentent une partie appréciable de la population dans plusieurs centres urbains de moindre importance en Ontario et dans l'Ouest du pays. En 2006, 17 % de la population métisse vivaient à Prince Albert en Saskatchewan. À North Battleford et à Lloydminster (en Saskatchewan), elle représentait 7 % de la population. Les Métis forment environ 10 % de la population de Portage la Prairie et de Thompson, au Manitoba.

À Midland en Ontario, on estime à 9 % la proportion de Métis au sein de la population. À Kenora en Ontario, elle constitue 8 %, à Dawson Creek et à Prince George en Colombie-Britannique, 8 % et 5 % respectivement.

Les Métis représentent aussi environ 5 % de la population de chacune des collectivités albertaines de Grande Prairie et de Wood Buffalo, Lloydminster (partie Alberta) (3 %) et Cold Lake (6 %). Dans les Territoires du Nord-Ouest, les Métis forment 7 % de la population de Yellowknife.

Figure 4 Pourcentage des Métis dans la population de certaines villes, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

La population métisse est encore jeune, mais elle vieillit

Dans toutes les régions du pays, la population métisse est plus jeune que la population non autochtone. En 2006, l'âge médian des Métis était de 30 ans, soit 10 ans de moins que celui des non-Autochtones. (L'âge médian est celui qui permet de répartir une population en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié la plus âgée, et l'autre, de la plus jeune.)

La population métisse la plus jeune se trouve en Saskatchewan, son âge médian s'établissant à 26 ans. L'âge médian des Métis est aussi relativement bas en Alberta (27 ans), au Manitoba (28 ans) et dans les Territoires du Nord-Ouest (29 ans). Dans les provinces de l'Atlantique, l'âge médian des Métis varie considérablement, allant de 23 ans à l'Île-du-Prince-Édouard (le plus bas) à 40 ans au Nouveau-Brunswick (le plus élevé). Hors des provinces de l'Atlantique, c'est au Québec que les Métis ont l'âge médian le plus élevé, 37 ans, suivi de l'Ontario (33 ans).

En 2006, 25 % de la population métisse était âgée de 14 ans et moins, soit bien plus que la proportion de 17 % observée au sein de la population non autochtone. C'est en Saskatchewan que l'on enregistre la proportion la plus forte à ce chapitre, les jeunes de ce groupe d'âge représentant 29 % de la population métisse. Ils forment également une partie relativement importante de la population au Manitoba et en Alberta, environ 27 % dans les deux cas.

Bien que la population métisse soit jeune, elle a vieilli au cours de la dernière décennie. Ainsi, en 2006, 7 % de la population avait 4 ans ou moins, comparativement à 11 % en 1996.

Les personnes âgées continuent de ne représenter qu'une très petite partie de la population métisse. En 2006, 5 % des Métis étaient âgés de 65 ans et plus, comparativement à 13 % de la population non autochtone. C'est au Québec qu'on observe la plus forte proportion de personnes âgées au sein de la population métisse, environ 8 %.

En 2006, les femmes représentaient 51 % de l'ensemble des Métis âgés, soit une proportion légèrement inférieure à celle des femmes au sein de la population non autochtone âgée (55 %).

Les enfants métis deux fois plus susceptibles de vivre avec un parent seul

En 2006, la plupart des enfants métis de 14 ans et moins (65 %) vivaient avec deux parents, et 31 % vivaient avec un parent seul. Très peu d'entre eux, 2 %, vivaient avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents) et 2 % habitaient avec une autre personne apparentée. Enfin, moins de 1 % vivaient avec une personne non apparentée.

La probabilité de vivre avec un parent seul est plus élevée chez les enfants métis que chez les enfants non autochtones mais moins élevée que chez les enfants des Premières nations. En 2006, 27 % des enfants métis vivaient avec une mère seule, soit à peu près le pourcentage enregistré en 2001 (28 %) et deux fois celui observé chez les enfants non autochtones (14 % en 2001 et en 2006).

Seulement 4 % des enfants métis vivent avec un père seul, ce qui s'apparente à la situation observée au sein de la population non autochtone (3 %).

Tableau 14 Situation des enfants métis et non autochtones âgés de 14 ans et moins, Canada, 2006

Situation des enfants	Population métisse	Population non autochtone
	pourcentage	
Total - Enfants âgés de 14 ans et moins	100	100
Total - Vivant avec au moins un parent	96	99
Vivant avec deux parents	65	82
Vivant avec une mère seule	27	14
Vivant avec un père seul	4	3
Vivant avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents)	2	0,4
Vivant avec une autre personne apparentée	2	0,5
Vivant avec des personnes non apparentées	0,2	0,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

C'est en Saskatchewan (36 %) et au Manitoba (35 %) que les enfants métis âgés de 14 ans et moins sont les plus susceptibles de vivre au sein d'une famille monoparentale. Il s'agit d'une structure familiale moins fréquente chez les Métis des provinces de l'Atlantique (26 %), de l'Ontario (27 %) et des territoires (27 %).

Dans plusieurs villes où les Métis forment une proportion importante de la population, environ quatre enfants sur 10 vivent dans une famille monoparentale. C'est le cas à Winnipeg (40 %) et à Portage la Prairie (47 %) au Manitoba, à Regina (41 %) en Saskatchewan, à Edmonton (39 %) et à Cold Lake (43 %) en Alberta, ainsi qu'à Dawson Creek (43 %) en Colombie-Britannique. Dans ces centres urbains, les enfants métis sont proportionnellement deux fois plus nombreux à vivre avec un parent seul que ne le sont les enfants non autochtones.

Les logements surpeuplés et nécessitant des réparations majeures sont davantage le lot des Métis vivant en milieu rural

Dans l'ensemble, en 2006, 3 % des Métis vivaient dans des logements surpeuplés, comparativement à 7 % en 1996. La proportion était de 3 % chez les non-Autochtones. (Le surpeuplement se rapporte aux logements comptant plus d'une personne par pièce.) Et encore plus de Métis habitent des logements nécessitant des réparations majeures. En 2006, 14 % des Métis vivaient dans de tels logements, en légère baisse par rapport à 1996 (17 %). Les Métis restent néanmoins environ deux fois plus susceptibles que les non-Autochtones d'occuper des logements surpeuplés ou nécessitant des réparations majeures. (Les besoins en réparations majeures étaient laissés au jugement des répondants.)

Les professionnels de la santé affirment que les conditions de logement inadéquates peuvent être associées à une foule de problèmes de santé. Par exemple, les conditions de vie dans des logements surpeuplés peuvent contribuer à la transmission de maladies infectieuses comme la tuberculose et l'hépatite A. Ces conditions peuvent aussi favoriser le risque de blessures, les problèmes de santé mentale ainsi que la tension et la violence familiales²⁷.

Malgré les améliorations observées au cours de la dernière décennie, le surpeuplement est sensiblement plus fréquent chez les Métis dans les régions rurales de la Saskatchewan et de l'Alberta. En 2006, dans les régions rurales de la Saskatchewan, 11 % des Métis habitent des logements surpeuplés, en baisse par rapport à 21 % en 1996. C'est également le cas d'environ 8 % des Métis dans les régions rurales de l'Alberta, près de la moitié de la proportion observée 10 ans plus tôt (15 %).

Dans la dernière décennie, il y a eu une réduction importante du surpeuplement chez les Métis vivant au Manitoba et dans les territoires. Au Manitoba, le pourcentage des Métis dans les régions rurales habitant des logements surpeuplés est passé de 11 % en 1996 à 4 % en 2006. Dans les territoires, 5 % des Métis dans les régions rurales vivaient dans des logements où l'on comptait plus d'une personne par pièce, en baisse par rapport à 13 % en 1996. De même, le pourcentage des Métis dans les régions urbaines des territoires est passé de 10 % à 2 %.

En 2006, les Métis vivant dans les régions rurales des provinces des Prairies étaient les plus susceptibles d'habiter des logements nécessitant des réparations majeures. Selon les estimations, 27 % des Métis vivant dans une région rurale en Saskatchewan, et 19 % au Manitoba ainsi qu'en Alberta, habitaient de tels logements.

Dans les régions rurales du Manitoba et de l'Alberta, la proportion de Métis vivant dans des logements qui nécessitent des réparations majeures a diminué. Elle est passée de 27 % à 19 % en Alberta entre 1996 et 2006, et de 26 % à 19 % au Manitoba pour la même période.

Par contre, même après une décennie, la situation n'a pas changé en Saskatchewan. Dans cette province, plus d'un Métis en milieu rural sur quatre (27 %) et un sur 10 (13 %) dans les centres urbains habitaient des logements requérant des réparations majeures tant en 1996 qu'en 2006. Dans les régions rurales, les Métis étaient, en 2006, plus de deux fois plus susceptibles que les non-Autochtones (12 %) de vivre dans de telles habitations.

27. Statistique Canada, 2003. *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : premiers résultats – Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*, produit n° 89-589-XIF au catalogue de Statistique Canada; et Santé Canada, 1999. « A second Diagnostic on the Health of First Nations and Inuit People in Canada ». Santé Canada.

Tableau 15 Pourcentage des populations métisse et non autochtone vivant dans des logements surpeuplés, régions urbaines et rurales, Canada, provinces et territoires, 1996 et 2006

Régions	Population métisse		Population non autochtone	
	1996	2006	1996	2006
	Pourcentage vivant dans des logements surpeuplés ¹			
Canada	7	3	3	3
Régions urbaines	5	3	3	3
Régions rurales	11	5	2	1
Région de l'Atlantique	4	2	1	1
Régions urbaines	3	2	1	1
Régions rurales	4	2	2	1
Québec	2	2	2	2
Régions urbaines	1	2	2	2
Régions rurales	2	3	1	1
Ontario	2	1	4	4
Régions urbaines	2	1	5	4
Régions rurales	1	2	2	1
Manitoba	8	4	3	2
Régions urbaines	6	4	3	2
Régions rurales	11	4	2	2
Saskatchewan	11	6	2	1
Régions urbaines	5	3	1	1
Régions rurales	21	11	2	1
Alberta	9	5	3	2
Régions urbaines	6	3	3	2
Régions rurales	15	8	3	3
Colombie-Britannique	4	2	4	4
Régions urbaines	5	2	4	4
Régions rurales	3	3	3	2
Territoires	11	3	5	3
Régions urbaines	10	2	4	3
Régions rurales	13	5	6	4

Note :

1. Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Tableau 16 Pourcentage des populations métisse et non autochtone vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures, régions urbaines et rurales, Canada, provinces et territoires, 1996 et 2006

Régions	Population métisse		Population non autochtone	
	1996	2006	1996	2006
	Pourcentage vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures ¹			
Canada	17	14	8	7
Régions urbaines	13	12	7	6
Régions rurales	24	18	11	9
Région de l'Atlantique	14	15	11	9
Régions urbaines	10	15	9	8
Régions rurales	17	16	13	10
Québec	17	15	8	8
Régions urbaines	14	14	7	7
Régions rurales	22	18	12	9
Ontario	18	11	8	6
Régions urbaines	17	10	7	6
Régions rurales	19	12	10	8
Manitoba	18	17	10	8
Régions urbaines	13	15	9	8
Régions rurales	26	19	12	10
Saskatchewan	19	18	8	9
Régions urbaines	13	13	7	7
Régions rurales	27	27	11	12
Alberta	16	13	7	6
Régions urbaines	12	10	6	5
Régions rurales	27	19	11	9
Colombie-Britannique	14	12	7	7
Régions urbaines	13	12	7	6
Régions rurales	17	13	10	9
Territoires	17	21	12	12
Régions urbaines	14	15	11	9
Régions rurales	19	30	16	17

Note :

1. Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Les Métis plus susceptibles que les non-Autochtones de déménager dans la même subdivision de recensement

En 2006, près de huit Métis sur 10 (79 %) vivaient à la même adresse que lors de l'année ayant précédé le recensement. Il en allait de même pour 86 % de la population non autochtone. L'écart est largement attribuable au nombre relativement élevé de Métis qui ont déménagé dans la même collectivité. Les Métis se sont montrés plus enclins que les non-Autochtones à déménager dans un nouveau logement dans la même subdivision de recensement²⁸ (13 %, comparativement à 8 % chez les non-Autochtones).

Les Métis âgés sont plus susceptibles de parler une langue autochtone

Environ 4 % des Métis parlaient une langue autochtone en 2006, comparativement à 5 % en 2001. La capacité de soutenir une conversation dans une langue autochtone est plus fréquente chez les Métis en milieu rural que chez les citadins (6 % contre 2 %). Bien que peu de Métis parlent une langue autochtone, selon l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, environ la moitié ont déclaré que le fait de conserver, apprendre ou réapprendre leur langue autochtone était très ou assez important pour eux²⁹.

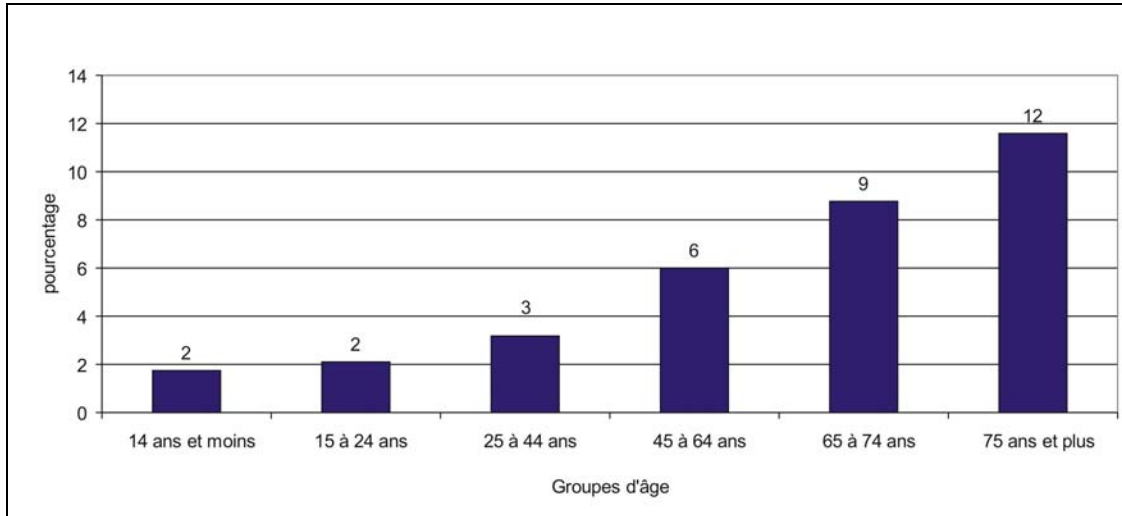
Les Métis âgés sont plus susceptibles de parler une langue autochtone. Environ 12 % des Métis âgés de 75 ans et plus peuvent soutenir une conversation dans une langue autochtone, comparativement à 9 % des Métis de 65 à 74 ans et à 6 % des Métis de 45 à 64 ans. Moins de 3 % des Métis de 44 ans et moins parlent une langue autochtone.

Le cri est la langue autochtone la plus fréquente chez les Métis. En 2006, 9 360 Métis pouvaient soutenir une conversation en cri, une langue algonquaine; 1 620 parlaient le déné, une langue athapascanne, 1 345 parlaient l'ojibway, une autre langue algonquaine, et moins de 1 000 Métis parlaient d'autres langues algonquines, dont le michif. Langue traditionnelle des Métis, le michif est un mélange de cri et de français.

28. Une subdivision de recensement (SDR) est une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada. Dans ce rapport, une SDR désigne également une communauté.

29. Statistique Canada, 2003. *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : premiers résultats – Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*, produit n° 89-589-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Figure 5 Pourcentage de la population métisse connaissant¹ une langue autochtone selon les groupes d'âge, Canada, 2006



Note :

1. La connaissance des langues dans lesquelles le recensé peut soutenir une conversation.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Les membres des Premières nations

Hausse marquée de la population des Premières nations

Les nouvelles données du Recensement de 2006 montrent que la population des Indiens de l'Amérique du Nord a connu une croissance rapide au cours de la dernière décennie.

Environ 698 025 personnes se sont identifiées comme Indiens de l'Amérique du Nord³⁰, désignés par le terme « membres des Premières nations » dans le présent rapport. Elles représentent 60 % des 1 172 790 personnes qui ont déclaré être Autochtones au recensement, et 2,2 % de l'ensemble de la population du Canada.

La population des Premières nations a augmenté de 29 % entre 1996 et 2006³¹, soit 3,5 fois plus rapidement que la population non autochtone (8 %).

Cette population englobe 615 Premières nations et 10 familles distinctes de langues des Premières nations au Canada. Certains membres des Premières nations sont des Indiens inscrits aux termes de la *Loi sur les Indiens* et d'autres, non (voir l'encadré intitulé *Loi sur les Indiens* et projet de loi C-31).

La majorité des membres des Premières nations ont le statut d'Indiens, c'est-à-dire qu'ils sont inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Le recensement a permis de dénombrier 564 870 personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits, ce qui représente 81 % de l'ensemble de la population des Premières nations. Environ 133 155 membres des Premières nations ne sont pas inscrits aux termes de la *Loi sur les Indiens*.

Entre 1996 et 2006, la population non inscrite des Premières nations a augmenté de 53 %, soit plus de deux fois le taux de croissance de la population inscrite (24 %). Cette progression pourrait être partiellement attribuable aux dispositions de la *Loi sur les Indiens* régissant la transmission du statut d'Indiens inscrits aux enfants.

30. Les répondants s'identifient eux-mêmes comme « Indiens de l'Amérique du Nord ». Toutefois, le terme « membres des Premières nations » est employé dans le présent rapport. Bien qu'il soit possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples à la question sur l'identité autochtone, le présent document ne porte que sur les personnes ayant déclaré une identité unique d'Indiens de l'Amérique du Nord.

31. Les données montrant les écarts des pourcentages et des proportions entre le Recensement de 2006 et les recensements antérieurs ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées.

Tableau 17 Taille et croissance de la population des Premières nations, Canada, provinces et territoires, 1996 à 2006

Provinces et territoires	Nombre (2006)	Répartition en pourcentage (2006)	Variation en pourcentage de 1996 à 2006 ¹
Canada	698 025	100	29
Terre-Neuve-et-Labrador	7 765	1	78
Île-du-Prince-Édouard	1 230	0,2	35
Nouvelle-Écosse	15 240	2	40
Nouveau-Brunswick	12 385	2	35
Québec	65 090	9	47
Ontario	158 395	23	35
Manitoba	100 645	14	24
Saskatchewan	91 400	13	25
Alberta	97 275	14	32
Colombie-Britannique	129 580	19	18
Territoire du Yukon	6 275	1	18
Territoires du Nord-Ouest	12 640	2	15
Nunavut	100	0,0	11

Note :

1. Les données ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées en 1996 et 2006.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Loi sur les Indiens et projet de loi C-31

La *Loi sur les Indiens* définit certaines obligations du gouvernement fédéral et établit les paramètres relativement à la gestion des réserves, de l'argent des Indiens et d'autres ressources.

Les Indiens inscrits sont ceux qui ont le droit d'ajouter leur nom au registre des Indiens, une liste officielle que tient le gouvernement fédéral. Pour s'enregistrer en tant qu'Indien inscrit, il faut répondre à certains critères. Seuls les Indiens inscrits sont considérés comme Indiens aux termes de la *Loi sur les Indiens*, qui définit un Indien comme « une personne inscrite à titre d'indien ou qui a le droit de l'être ». Les Indiens inscrits bénéficient de certains droits et privilèges en vertu de la *Loi sur les Indiens*³².

Avant 1985, en vertu de certaines dispositions de la *Loi sur les Indiens*, les Indiennes inscrites qui épousaient des hommes qui n'étaient des Indiens inscrits perdaient automatiquement leur statut et, par conséquent, leur appartenance à la bande, et ne pouvaient donc plus transmettre leur statut à leurs enfants. La situation inverse s'appliquait aux Indiens inscrits de sexe masculin, la *Loi sur les Indiens* octroyant le statut d'Indiennes à leurs épouses non inscrites.

En 1985, la *Loi modifiant la Loi sur les Indiens*, aussi appelée projet de loi C-31, a éliminé certaines dispositions discriminatoires de la *Loi sur les Indiens*, et notamment les clauses qui faisaient perdre aux Indiennes inscrites leur statut dans le cas d'un mariage à un conjoint non inscrit. Le projet de loi C-31 a permis aux personnes visées par les dispositions discriminatoires de l'ancienne *Loi sur les Indiens* de demander le rétablissement de leur statut d'Indien.

32. Source : *Une terminologie en évolution qui se rapporte aux peuples autochtones au Canada*, document produit par la Direction générale des communications d'Affaires indiennes et du Nord Canada, octobre 2002.

Le projet de loi C-31 introduit de nouvelles règles sur la transmission, des parents aux enfants, du statut d'Indien inscrit. À l'heure actuelle, les deux parents doivent avoir le statut d'Indien inscrit afin de pouvoir le transmettre à leurs enfants. Une exception existe lorsqu'au moins un des parents a été inscrit en vertu du paragraphe 6(1) de la loi. Dans ce cas, si l'un des parents est inscrit en vertu du paragraphe 6(1) et que l'autre ne l'est pas, les enfants ont toujours droit à l'inscription en vertu du paragraphe 6(2). Toutefois, un parent inscrit en vertu du paragraphe 6(2) ne peut transmettre son statut d'Indien inscrit à son enfant, à moins que l'autre parent ne soit un Indien inscrit.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site Web d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) à l'adresse suivante : www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/wf/index_f.html.

La majorité des membres des Premières nations vivent en Ontario et dans les provinces de l'Ouest

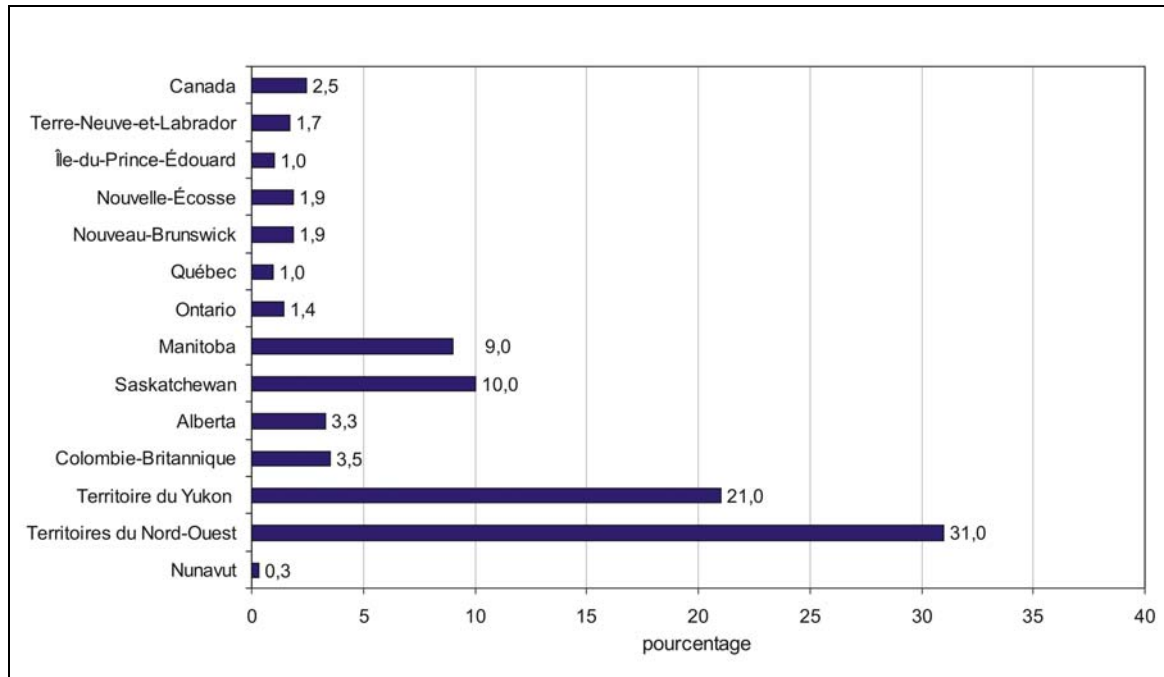
Ensemble, l'Ontario et les provinces de l'Ouest regroupent quelque 577 300 membres des Premières nations, soit les quatre cinquièmes (83 %) de l'ensemble de cette population³³.

Environ 158 395 d'entre eux (23 %) vivent en Ontario, 129 580 (19 %), en Colombie-Britannique, 100 645 (14 %), au Manitoba, 97 275 (14 %), en Alberta, et 91 400 (13 %), en Saskatchewan.

Malgré les populations importantes recensées en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, les membres des Premières nations représentent tout au plus 3 % de la population de chacune de ces provinces. En revanche, les Premières nations forment les trois dixièmes de la population des Territoires du Nord-Ouest, les deux dixièmes de celle du territoire du Yukon et le dixième environ de la population en Saskatchewan et au Manitoba.

33. Veuillez noter que 17 des 22 réserves indiennes partiellement dénombrées en 2006 étaient situées en Ontario et au Québec. Des cinq réserves indiennes restantes, trois étaient situées en Alberta, une, en Saskatchewan et une, en Colombie-Britannique.

Figure 6 Pourcentage des membres des Premières nations dans la population, Canada, provinces et territoires, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Nombre de Premières nations reconnues par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

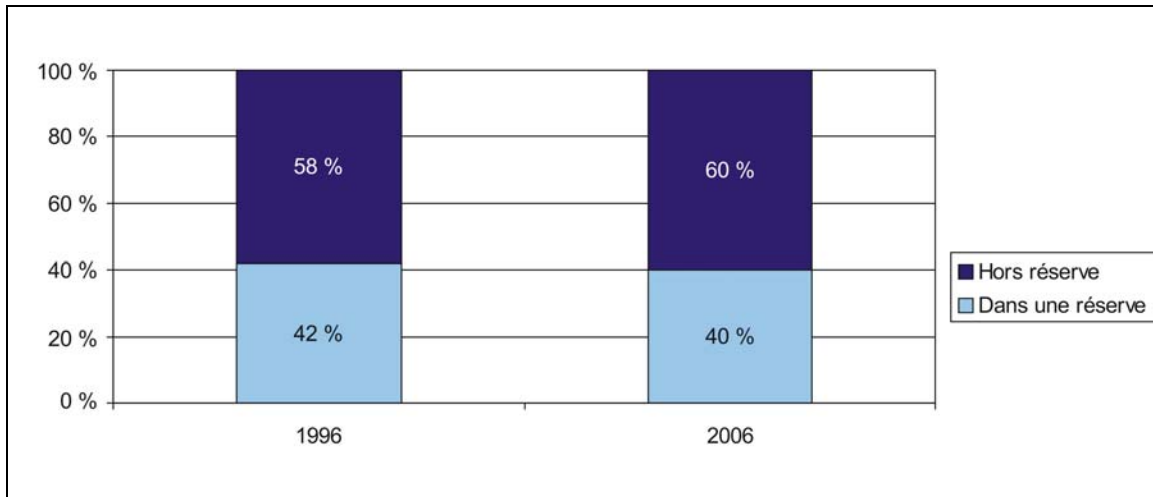
En 2006, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) reconnaissait 615 collectivités des Premières nations au Canada. La Colombie-Britannique en comptait 198, soit environ le tiers des Premières nations, et l'Ontario, 126. Ensemble, ces deux provinces regroupent un peu plus de la moitié (53 %) de toutes les collectivités des Premières nations vivant au Canada.

En outre, 39 % des collectivités des Premières nations se trouvent dans cinq juridictions, soit en Saskatchewan (70), au Manitoba (63), en Alberta (44), au Québec (39) et dans les Territoires du Nord-Ouest (26). On en dénombre moins de 20 dans chacune des autres provinces et dans le territoire du Yukon, et aucune au Nunavut.

Les membres des Premières nations sont moins nombreux à vivre dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci

Les membres des Premières nations sont proportionnellement moins nombreux à vivre dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci. En 2006, approximativement 40 % vivaient dans les réserves alors que 60 % vivaient hors réserve. La proportion de membres des Premières nations vivant hors réserve a légèrement augmenté par rapport à celle de 58 % observée en 1996. La grande majorité des membres des Premières nations vivant dans des réserves en 2006, soit 98 % de la population, avaient le statut d'Indiens.

Figure 7 Pourcentage des membres des Premières nations vivant dans une réserve et hors réserve, Canada, 1996 et 2006¹



Note :

1. Les données ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées en 1996 et 2006.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Bien que les hommes et les femmes soient également susceptibles d'être inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*, les femmes des Premières nations sont un peu plus enclines à vivre hors des réserves. En 2006, 50 % des femmes des Premières nations inscrites vivaient hors réserve, comparativement à 45 % de leurs homologues de sexe masculin.

Parmi les membres des Premières nations vivant hors réserve, 68 % avaient le statut d'Indiens, et les 32 % restants ne l'avaient pas.

En Ontario, province qui compte l'effectif le plus important de membres des Premières nations, 70 % de cette population vit hors des réserves. Viennent ensuite la Colombie-Britannique (62 %) et l'Alberta (59 %). Les proportions sont de près de la moitié en Saskatchewan (48 %) et au Manitoba (45 %).

Près de la moitié des membres des Premières nations vivent hors des réserves au Québec (49 %), au Nouveau-Brunswick (44 %) et en Nouvelle-Écosse (48 %) alors que la proportion est de huit-dixièmes à Terre-Neuve-et-Labrador (82 %) et de près de sept-dixièmes à l'Île-du-Prince-Édouard (68 %).

La population hors réserve est plus susceptible de vivre dans les régions métropolitaines de recensement

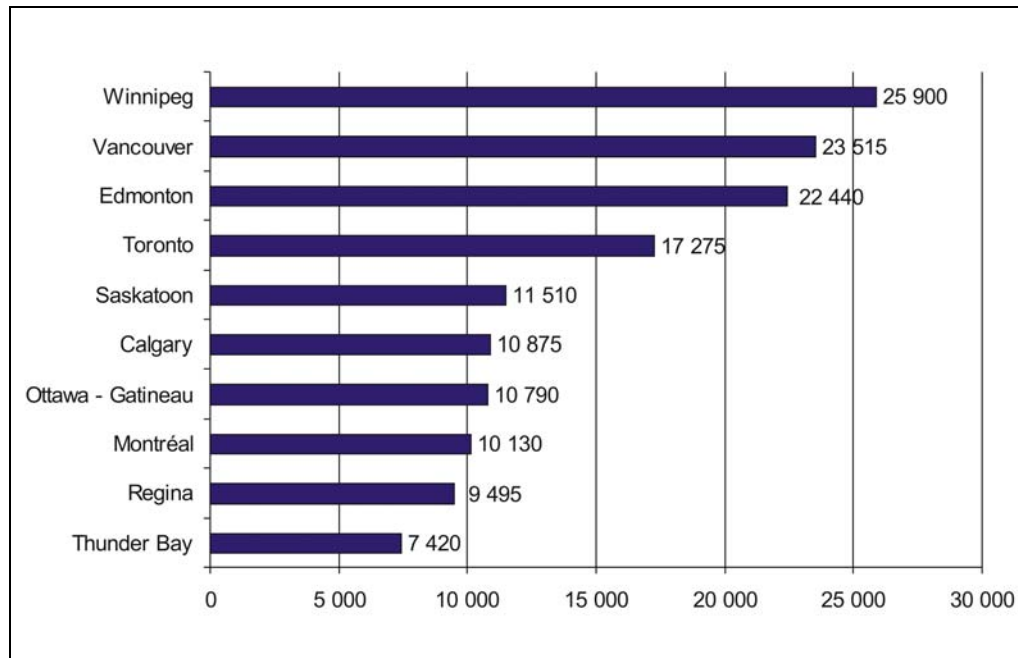
En 1996 comme en 2006, les données du recensement révèlent qu'environ les trois quarts (76 %) des membres des Premières nations vivant hors réserve habitaient dans les régions urbaines. En revanche, 81 % des non-Autochtones étaient des citoyens en 2006, en légère hausse par rapport au pourcentage enregistré 10 ans plus tôt (78 %). (Les régions urbaines comprennent les grandes villes, ou régions métropolitaines de recensement, ainsi que les plus petits centres urbains.)

En 2006, près de la moitié (47 %) des membres des Premières nations vivant hors réserve habitaient dans les régions métropolitaines de recensement, 31 %, dans de petits centres urbains et 21 %, dans des régions rurales.

En 2006, quelque 149 350 personnes, soit 21 % de la population des Premières nations, vivaient dans 10 des 33 régions métropolitaines de recensement du pays. On en dénombrait 25 900 à Winnipeg, l'effectif le plus important, puis 23 515 à Vancouver, 22 440 à Edmonton et 17 275 à Toronto. Parmi les autres régions métropolitaines de recensement comptant une importante population de Premières nations figurent Saskatoon (11 510), Calgary (10 875), Ottawa - Gatineau (10 790), Montréal (10 130), Regina (9 495) et Thunder Bay (7 420).

Cependant, les membres des Premières nations ne représentent pas de grandes proportions de la population de ces centres urbains. Ainsi, ils ne constituent que 4 % de la population à Winnipeg, 2 % à Edmonton, et 1 % à Vancouver, Calgary et Ottawa - Gatineau.

Figure 8 Les dix régions métropolitaines de recensement¹ en tête de liste montrant la plus forte population des Premières nations, 2006



Note :

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Par contre, les membres des Premières nations représentent une partie importante de la population dans plusieurs régions urbaines plus petites de l'Ouest du pays : 32 % de la population à Prince Rupert en Colombie-Britannique, 24 % à Thompson au Manitoba, 17 % à Prince Albert en Saskatchewan et 16 % à Terrace en Colombie-Britannique. Ils forment également 21 % de la population à La Tuque, au Québec.

Tableau 18 Centres urbains où les membres des Premières nations représentent au moins 10 % de la population, 2006

Centres urbains	Nombre de membres des Premières nations	Pourcentage des membres des Premières nations dans la population urbaine
Prince Rupert, Colombie-Britannique	4 195	32
Thompson, Manitoba	3 300	24
La Tuque, Québec	3 200	21
Prince Albert, Saskatchewan	6 715	17
Terrace, Colombie-Britannique	2 900	16
Whitehorse, Territoire du Yukon	3 085	14
North Battleford, Saskatchewan	2 250	13
Portage la Prairie, Manitoba	2 375	12
Williams Lake, Colombie-Britannique	2 155	12
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest	1 990	11
Sept-Îles, Québec	2 905	11

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

La population des Premières nations est plus encline à changer de collectivité que la population non autochtone

Huit membres des Premières nations sur 10 (81 %) vivaient à la même adresse que celle qu'ils habitaient au cours de l'année ayant précédé le recensement, comparativement à 86 % des non-Autochtones. Les membres des Premières nations sont un peu plus enclins que les non-Autochtones à avoir déménagé au sein de la même subdivision de recensement³⁴ (11 % contre 8 %) ou à avoir déménagé dans une autre collectivité (8 % contre 5 %).

Bien que certains membres des Premières nations puissent se déplacer d'une réserve à l'autre, les données du recensement sur la migration nette ne sont pas incluses dans le présent rapport.

Les provinces des Prairies regroupent la population des Premières nations la plus jeune

La population des Premières nations est plus jeune que la population non autochtone. L'âge médian des membres des Premières nations est de 25 ans, soit 15 ans de moins que celui des non-Autochtones (40 ans). (L'âge médian est celui qui permet de répartir une population en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié la plus âgée, et l'autre, de la plus jeune.) Cet écart peut s'expliquer par les taux de fertilité plus élevés et par l'espérance de vie plus faible de la population des Premières nations³⁵.

Les provinces des Prairies regroupent la population des Premières nations la plus jeune. L'âge médian des membres des Premières nations s'élève à 20 ans en Saskatchewan, à 21 ans au Manitoba et à 23 ans en Alberta. Par ailleurs, il s'établit à 28 ans en Ontario et à 30 ans au Québec.

34. Une subdivision de recensement (SDR) est une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada. Dans ce rapport, une SDR désigne également une communauté.

35. Statistique Canada, 2005, *Projections des populations autochtones, Canada, provinces et territoires*, produit n° 91-547-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Dans les provinces de l'Atlantique, la population des Premières nations la plus jeune se trouve à l'Île-du-Prince-Édouard, l'âge médian étant de 23 ans. Viennent ensuite la Nouvelle-Écosse, où l'âge médian de cette population s'établit à 25 ans, puis le Nouveau-Brunswick (27 ans). Enfin, la population des Premières nations la plus âgée vit à Terre-Neuve-et-Labrador, où l'âge médian s'élève à 33 ans.

La population vivant dans les réserves se caractérise par une proportion plus forte d'enfants

Les données du recensement montrent que les enfants représentent une partie un peu plus importante de la population des réserves. Environ le tiers (34 %) de la population des Premières nations vivant dans les réserves a 14 ans et moins, comparativement à 31 % de celle hors réserve.

L'écart est particulièrement marqué au Québec, le groupe des 14 ans et moins représentant 34 % de la population des Premières nations dans les réserves et 19 % de la population hors réserve. Cependant, on observe la situation inverse en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et dans le territoire du Yukon, où les enfants forment une proportion plus faible de la population vivant dans les réserves. Des proportions égales de la population vivant dans les réserves et hors réserve sont observées au Manitoba (37 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (30 %).

Tableau 19 Répartition selon l'âge des populations des Premières nations vivant dans une réserve et hors réserve, Canada, 2006

Groupes d'âge	Total		Dans une réserve		Hors réserve	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Total - Groupes d'âge	698 025	100	300 755	100	397 265	100
0 à 14 ans	224 790	32	102 425	34	122 360	31
15 à 24 ans	124 835	18	55 835	19	69 000	17
25 à 54 ans	272 250	39	109 680	36	162 570	41
55 à 64 ans	44 175	6	18 055	6	26 120	7
65 ans et plus	31 975	5	14 760	5	17 210	4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Les enfants des Premières nations sont deux fois plus susceptibles de vivre avec un parent seul

La grande majorité des enfants des Premières nations vivent avec un membre de leur famille, moins de 1 % d'entre eux habitant avec une personne non apparentée. Un peu plus de la moitié (54 %) des enfants des Premières nations vivent avec deux parents, comparativement à 82 % des enfants non autochtones. Cet écart s'explique dans une large mesure par la probabilité plus élevée qu'ont les enfants des Premières nations de vivre avec un parent seul.

Si les enfants des Premières nations habitent pour la plupart avec des membres de la famille, ils sont deux fois plus susceptibles de vivre dans une famille monoparentale. Un peu moins du tiers (31 %) des enfants des Premières nations de 14 ans et moins vivent avec une mère seule, soit plus du double de la proportion relevée chez les enfants non autochtones (14 %). De même, 6 % des enfants des Premières nations vivent avec un père seul, comparativement à 3 % seulement des enfants non autochtones.

Les enfants dans les réserves sont proportionnellement moins nombreux à vivre avec une mère seule que ceux hors réserve (26 % contre 35 %).

Une proportion non négligeable d'enfants vivent également avec des personnes apparentées autres que leurs parents. Environ 3 % des enfants des membres des Premières nations vivent avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents) et 5 % vivent avec une autre personne apparentée. Il ne s'agit pas là de situations fréquentes chez les enfants non autochtones.

Tableau 20 Situation des enfants des Premières nations et non autochtones âgés de 14 ans et moins, Canada, 2006

Situation des enfants	Population des Premières nations			Population non autochtone
	Total	Dans une réserve	Hors réserve	Total
	pourcentage			
Total	100	100	100	100
Total - Vivant avec au moins un parent	92	92	91	99
Vivant avec deux parents	54	59	50	82
Vivant avec une mère seule	31	26	35	14
Vivant avec un père seul	6	7	6	3
Vivant avec un de leurs grands-parents (sans leurs parents)	3	4	3	0,4
Vivant avec une autre personne apparentée	5	3	6	0,5
Vivant avec des personnes non apparentées	0,4	0,4	0,4	0,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

On a observé une diminution du surpeuplement au cours de la dernière décennie

Les membres des Premières nations sont cinq fois plus susceptibles que les non-Autochtones de vivre dans un logement surpeuplé. Selon les données du recensement, 15 % des membres des Premières nations au Canada vivent dans de tels logements, comparativement à 3 % seulement de la population non autochtone. (Le surpeuplement se rapporte aux logements comptant plus d'une personne par pièce.)

Les professionnels de la santé affirment que les conditions de logement inadéquates peuvent être associées à une foule de problèmes de santé. Par exemple, les conditions de vie dans des logements surpeuplés peuvent contribuer à la transmission de maladies infectieuses comme la tuberculose et l'hépatite A. Ces conditions peuvent aussi favoriser le risque de blessures, les problèmes de santé mentale ainsi que la tension et la violence familiales³⁶.

Le surpeuplement est particulièrement manifeste dans les réserves. Un peu plus du quart (26 %) des membres des Premières nations dans les réserves vivent dans des conditions de surpeuplement. En fait, une proportion considérable de la population des réserves vit dans des logements beaucoup plus surpeuplés que la norme. Un résident sur 10 (11 %) vit dans un logement comptant 1,5 personne ou plus par pièce.

36. Statistique Canada, 2003. *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : premiers résultats – Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*, produit n° 89-589-XIF au catalogue de Statistique Canada; et Santé Canada, 1999. « A second Diagnostic on the Health of First Nations and Inuit People in Canada ». Santé Canada.

Toutefois, le recensement montre que la situation dans les réserves s'est améliorée au cours de la dernière décennie. En effet, le tiers (33 %) des résidents des réserves occupaient des logements surpeuplés en 1996. Bien que cette amélioration ait été observée dans toutes les provinces et tous les territoires, elle était plus marquée en Ontario et au Québec que dans les provinces des Prairies.

Tableau 21 Pourcentage des populations des Premières nations et non autochtone vivant dans des logements surpeuplés, Canada, 1996 et 2006¹

Population	Pourcentage vivant dans des logements surpeuplés ²	
	1996	2006
Total - Population des Premières nations	20	15
Dans une réserve	33	26
Hors réserve	10	7
Régions urbaines	8	6
Régions rurales	17	10
Total - Population non autochtone	3	3
Régions urbaines	3	3
Régions rurales	2	1

Notes :

1. Les données ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées en 1996 et 2006.
2. Un logement est surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce. Les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Le surpeuplement dans les réserves est beaucoup plus fréquent dans les trois provinces des Prairies. Au Manitoba, environ 37 % des membres des Premières nations vivant dans les réserves habitent un logement comptant plus d'une personne par pièce. Il en va de même pour 36 % d'entre eux en Saskatchewan et 31 % en Alberta. Ces proportions sont de 23 % dans les Territoires du Nord-Ouest et au Québec, et de près du cinquième (19 %) en Ontario.

Une baisse du surpeuplement a également été observée chez les membres des Premières nations habitant hors des réserves. En 2006, 7 % vivaient dans un logement comptant plus d'une personne par pièce, comparativement à 10 % en 1996. Cette amélioration a été marquée surtout dans les régions rurales, où les proportions sont passées de 17 % en 1996 à 10 % en 2006.

Parmi les membres des Premières nations hors des réserves, 15 % vivent dans un logement surpeuplé en Saskatchewan, 10 %, au Manitoba, 9 %, dans les Territoires du Nord-Ouest et 8 %, en Alberta. Dans de nombreuses régions du pays, les membres des Premières nations vivant hors des réserves sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les non-Autochtones à occuper des logements surpeuplés. Ainsi, seulement 1 % des non-Autochtones en Saskatchewan et 2 %, au Manitoba et en Alberta, vivent dans des conditions de surpeuplement.

Hors des réserves, le surpeuplement est aussi fréquent au sein de la population des Premières nations que dans la population non autochtone en Ontario, en Colombie-Britannique, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les membres des Premières nations sont quatre fois plus susceptibles d'habiter des logements nécessitant des réparations majeures

Les membres des Premières nations sont quatre fois plus susceptibles d'habiter des logements requérant des réparations majeures que les non-Autochtones. En 2006, c'est le cas de 28 % de la population des Premières nations et de 7 % seulement de la population non autochtone. (Les besoins en réparations majeures étaient laissés au jugement des répondants.)

Les logements en mauvais état sont particulièrement nombreux dans les réserves des Premières nations. Environ 44 % des membres des Premières nations vivant dans les réserves occupent des logements nécessitant des réparations majeures.

À titre de comparaison, environ 17 % des membres des Premières nations hors des réserves vivent dans de tels logements, tout de même plus du double de la proportion observée au sein de la population non autochtone (7 %).

Tableau 22 Pourcentage des populations des Premières nations et non autochtone vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures, Canada, 1996 et 2006¹

Population	Pourcentage vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures ²	
	1996	2006
Total - Population des Premières nations	26	28
Dans une réserve	36	44
Hors réserve	18	17
Régions urbaines	16	15
Régions rurales	24	21
Total - Population non autochtone	8	7
Régions urbaines	7	6
Régions rurales	11	9

Notes :

1. Les données ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées en 1996 et 2006.
2. Les logements nécessitant des réparations majeures sont ceux pour lesquels, de l'avis du répondant, il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1996 et 2006.

Par ailleurs, l'état des logements occupés par les membres des Premières nations hors des réserves varie selon le lieu de résidence. Dans les régions rurales, le cinquième (21 %) des membres des Premières nations hors réserve vivent dans des logements nécessitant des réparations majeures, comparativement à 17 % de leurs homologues vivant dans les petites villes et à 14 % vivant dans les grandes villes.

Dans l'ensemble, la proportion de la population des Premières nations dans les réserves qui occupe des logements ayant besoin de réparations majeures a augmenté au cours de la dernière décennie, celle-ci étant passée de 36 % en 1996 à 44 % en 2006. Par contre, la situation a très peu changé pour les membres des Premières nations hors des réserves (environ 17 %).

À l'échelle régionale, on observe une proportion nettement plus importante de membres des Premières nations occupant des logements qui nécessitent des réparations majeures dans les réserves des trois provinces des Prairies. Un peu plus de la moitié (54 %) de la population des réserves en Saskatchewan vit dans de tels logements, tout comme 53 % de cette population au Manitoba et 52 %, en Alberta. Les proportions relevées à ce chapitre en Ontario (41 %) et en Colombie-Britannique (39 %) sont sensiblement plus faibles.

Parmi les membres des Premières nations vivant hors réserve, 22 % occupent des logements nécessitant des réparations majeures dans le territoire du Yukon, 20 %, en Saskatchewan comme au Manitoba, et 19 % dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans les quatre provinces de l'Ouest du pays, les membres des Premières nations vivant hors réserve sont 2,5 fois plus susceptibles que les non-Autochtones d'occuper un logement nécessitant des réparations majeures.

La proportion des membres des Premières nations parlant une langue autochtone reste stable, même au sein de la génération plus jeune

La langue est souvent considérée comme l'essence même d'une culture, et selon la Commission royale sur les peuples autochtones, la revitalisation des langues traditionnelles est essentielle à l'épanouissement des personnes et des collectivités³⁷. La langue « n'est pas seulement un moyen de communication, mais également ce qui lie les gens à leur passé et jette les fondements de leur vitalité sociale, émotive et spirituelle »³⁸. Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, plus de 2 membres des Premières nations sur 3 ont déclaré que le fait de conserver, apprendre ou réapprendre leur langue autochtone était très ou assez important pour eux³⁹.

Les données des recensements de 2001 et 2006 indiquent que 29 % des membres des Premières nations parlent une langue autochtone, assez bien pour pouvoir soutenir une conversation⁴⁰. C'est le cas de 51 % de la population des réserves, comparativement à 12 % de la population hors réserve.

Seulement 1 % de la population des Premières nations ne parle qu'une langue autochtone, bien que ce pourcentage augmente pour atteindre 5 % chez les personnes âgées de 65 à 74 ans, et 10 % dans le groupe des 75 ans et plus. Dans les réserves, 18 % des membres des Premières nations âgés de 75 ans et plus ne parlent qu'une langue autochtone.

Pas moins de la moitié des personnes âgées des Premières nations peuvent soutenir une conversation dans une langue autochtone. Environ 50 % des personnes âgées de 65 à 74 ans et 52 % des personnes de 75 ans et plus parlent une langue autochtone. Au sein de la population des réserves, environ les quatre cinquièmes (83 %) des personnes âgées des Premières nations de 75 ans et plus parlent une langue autochtone, comparativement au quart (24 %) environ de leurs homologues vivant hors des réserves.

La capacité de parler une langue ancestrale constitue une façon de transmettre leur savoir d'une génération à l'autre. L'apprentissage d'une langue autochtone peut contribuer à augmenter le bien-être et l'estime de soi⁴¹. En 2006, 21 % des enfants des Premières nations de 14 ans et moins et 24 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans pouvaient soutenir une conversation dans leur langue ancestrale. Les proportions étaient sensiblement les mêmes en 2001.

37. Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA), 1996. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, 5 volumes, Ottawa, Gouvernement du Canada, p. 163.

38. Norris, M.J. 1998. « Les langues autochtones du Canada », *Tendances sociales canadiennes*, n° 51, produit n° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada. p. 8.

39. Statistique Canada, 2003. *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : premiers résultats – Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*, produit n° 89-589-XIF au catalogue de Statistique Canada.

40. Des changements sont survenus entre 1996 et 2001 dans la structure des réponses et dans le codage de certaines langues autochtones (cri, ojibway, oji-cri, esclave du Nord – peau-de-lièvre, esclave du Sud) et pour certaines réserves indiennes. Par conséquent, l'analyse des langues autochtones dans le présent document se concentre sur les variations observées entre 2001 et 2006, les chiffres ayant été rajustés pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées.

41. Ministère du Patrimoine canadien, 2005, *Le début d'un temps nouveau : premier rapport en vue d'une stratégie de revitalisation des langues et des cultures des Premières nations, des Inuits et des Métis*, rapport présenté à la ministre du Patrimoine canadien par le Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones, juin 2005, Ottawa, produit n° CH4-96/2005 au catalogue.

La capacité de parler une langue autochtone est nettement plus fréquente au sein de la population des réserves. Par exemple, 39 % des enfants de 14 ans et moins dans les réserves parlent une langue autochtone, une légère hausse par rapport à 36 % en 2001. Par contre, la proportion est de 6 % pour les enfants des membres des Premières nations vivant hors réserve, en baisse par rapport à 8 % en 2001.

Tableau 23 Pourcentage de la population des Premières nations connaissant¹ une langue autochtone selon les groupes d'âge, Canada, 2001 et 2006²

Groupes d'âge	Population des Premières nations					
	2001			2006		
	Total	Dans une réserve	Hors réserve	Total	Dans une réserve	Hors réserve
	pourcentage			pourcentage		
Total - Tous les âges	30	50	14	29	51	12
0 à 14 ans	21	36	8	21	39	6
15 à 24 ans	25	44	10	24	43	9
25 à 44 ans	33	58	17	30	56	13
45 à 64 ans	45	71	26	39	67	21
65 à 74 ans	56	79	33	50	79	26
75 ans et plus	59	83	31	52	83	24

Notes :

1. La connaissance des langues dans lesquelles le recensé peut soutenir une conversation.
2. Les données ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées en 2001 et 2006.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

Le cri est la langue parlée par le plus grand nombre de membres des Premières nations

Le recensement fait état de plus de 60 langues autochtones parlées par les membres des Premières nations au Canada, langues regroupées dans des familles distinctes comprenant, entre autres, les familles de langues algonquines, athapascanes, sioux⁴², salishennes, tsimshennes, wakashanes et iroquoises⁴³, de même que le haïda, le kutenai et le tlingit. La viabilité à long terme de certaines langues algonquines, telles que le cri et l'oïjibway, est mieux assurée que celle d'autres langues des Premières nations, comme le nisga'a et le haïda, en raison d'une proportion relativement forte de locuteurs⁴⁴.

Le cri se classe au premier rang des langues autochtones parlées par les membres des Premières nations. On estime à 87 285 le nombre de personnes capables de soutenir une conversation en cri; viennent ensuite l'oïjibway (30 255 personnes), l'oïj-cri (12 435) et le montagnais-naskapi (11 080).

42. En comparant les données du Recensement de 2006 à celles de 2001, on constate une surestimation du nombre de personnes ayant déclaré des langues sioux (dakota/sioux) en Colombie-Britannique, et, par conséquent, à l'échelon national. Même si cela ne concerne qu'une partie relativement petite de la population, il importe de faire preuve de prudence au moment d'analyser les données de recensement pour les langues sioux (dakota/sioux) dans ces géographies.

43. En raison du dénombrement partiel des réserves, il importe de faire preuve de prudence au moment d'utiliser les données pour les langues iroquoises.

44. Norris, M.J. 2007. « Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde », *Tendances sociales canadiennes*, n° 83, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.

Par ailleurs, 9 250 personnes sont en mesure de soutenir une conversation en déné, 8 540, en mi'kmaq, 6 285, dans une langue sioux et 5 320, en atikamekw. Environ 4 760 personnes peuvent converser en pied-noir. La plupart de ces langues appartiennent à la famille algonquaine. Font exception à cet égard les langues sioux (dakota et sioux) et le déné, une langue athapascanne.

Le nombre de membres des Premières nations parlant leur langue autochtone a augmenté pour la plupart des langues parlées par un nombre considérable de personnes. Entre 2001 et 2006, le nombre de membres des Premières nations parlant l'oji-cri a augmenté de 20 %. Il a progressé de 12 % pour les membres des Premières nations parlant l'atikamekw, de 10 % dans le cas du pied-noir et du montagnais-naskapi et de 8 % pour le déné. Le nombre de personnes parlant le cri a progressé de 7 %.

Le nombre de membres des Premières nations capables de soutenir une conversation en mi'kmaq a peu varié entre 2001 et 2006.

Cependant, une baisse de 2 % a été observée dans le nombre de membres des Premières nations pouvant converser en ojibway. L'ojibway étant parlé par un grand nombre de personnes, cela reflète une diminution de plus de 600 locuteurs de membres des Premières nations parlant une langue autochtone entre 2001 et 2006. Les autres langues affichant une baisse d'au moins 30 % sont le haïda (-31 %), le tlingit (-30 %) et le malécite (-30 %).

Tableau 24 Indicateurs des langues autochtones des membres des Premières nations, Canada, 2001 et 2006

Langues autochtones	Langue maternelle autochtone ¹		Connaissance ² d'une langue autochtone	
	2006	Variation en pourcentage de 2001 à 2006 ³	2006	Variation en pourcentage de 2001 à 2006 ³
Cri	76 460	10	87 285	7
Ojibway	24 410	-2	30 255	-2
Oji-cri	11 605	18	12 435	20
Montagnais-naskapi	10 470	8	11 080	10
Déné	8 495	9	9 250	8
Mi'kmaq	7 685	4	8 540	0
Langues sioux (dakota/sioux) ⁴	5 675	34	6 285	32
Atikamekw	5 140	11	5 320	12
Pied-noir	3 270	11	4 760	10
Langues salishennes, n.i.a.	1 990	6	2 800	-1
Algonquin	2 020	10	2 560	12
Flanc-de-chien	2 055	10	2 540	17
Porteur	1 800	29	2 320	18
Esclave du Sud	1 575	15	2 160	7

n.i.a. : non incluses ailleurs

Notes :

1. La langue maternelle est la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise.
2. La connaissance des langues dans lesquelles le recensé peut soutenir une conversation.
3. Les données ont été rajustées pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées en 2001 et 2006.
4. En raison d'une certaine surestimation en Colombie-Britannique en 2006, il importe de faire preuve de prudence au moment d'utiliser les données pour les langues sioux (dakota/sioux).

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

Les langues des Premières nations apprises à titre de langues secondes

Un membre des Premières nations sur quatre (25 %) a déclaré avoir une langue maternelle autochtone en 2006. La proportion était sensiblement la même en 2001. Cependant, les membres des Premières nations capables de parler une langue autochtone étaient plus nombreux que ceux ayant déclaré cette langue à titre de langue maternelle. Ceci peut être dû au fait que les membres des Premières nations aient appris une langue autochtone à titre de langue seconde.

Ainsi, en 2006, 76 460 membres des Premières nations ont déclaré avoir le cri pour langue maternelle, tandis que 87 285 ont indiqué être en mesure de parler cette langue, ce qui signifie que 12 % des membres des Premières nations parlant le cri l'ont appris à titre de langue seconde.

La proportion de locuteurs de langue seconde peut atteindre les 30 % ou 40 % pour certaines langues comptant très peu de locuteurs des Premières nations, comme le shuswap, parlé par 1 585 personnes, le tsimshian, parlé par 590 personnes et le tlingit, par 150 seulement. La proportion était également assez élevée pour le pied-noir (4 760 locuteurs) et les langues athapaskan non incluses ailleurs (1 530 locuteurs).

Concepts et définitions

Population ayant une identité autochtone

Ce rapport met l'accent sur la population ayant une identité autochtone.

Identité autochtone vise toute personne ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou personne ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne et/ou à une Première nation.

La population ayant une identité autochtone a été dénombrée de la même manière en 2006, 2001 et 1996, fournissant des données comparables pour les trois années de recensement. Cependant, la comparaison des données sur les Autochtones d'une année de recensement à l'autre doit être ajustée pour les réserves indiennes et les établissements indiens partiellement dénombrés. Quelques réserves indiennes et établissements indiens n'ont pas pris part au recensement, car le dénombrement n'a pas été autorisé, ou il a été interrompu avant son achèvement. En 2006, il y avait 22 réserves indiennes partiellement dénombrées, comparativement à 30 en 2001 et à 77 en 1996.

Ascendance autochtone fait référence aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres du répondant, un ancêtre étant habituellement plus éloigné que les grands-parents. Au recensement, si un répondant déclare au moins une ascendance autochtone, cette personne fait alors partie de la population ayant une ascendance autochtone.

En 2006, 1,7 million de personnes ont déclaré au moins une ascendance autochtone, en hausse par rapport à 1,3 million en 2001 et à 1,1 million en 1996. Des données supplémentaires sur la population ayant une ascendance autochtone doivent être publiées le 2 avril 2008.

Région de résidence

Dans une réserve comprend les genres de subdivisions de recensement (SDR) ou les collectivités associées aux Premières nations ou bandes indiennes suivants : Réserve indienne (IRI), Établissement indien (S-É), Indian Government District (IGD), Terres réservées aux Cris (TC), Terres réservées aux Naskapis (TK), Nisga'a village (NVL), Nisga'a land (NL) et Teslin land (TL), de même que divers autres genres de SDR qui sont habituellement des collectivités du nord de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Territoire du Yukon, qui comprennent de grandes concentrations d'Indiens inscrits. Toutes les autres SDR sont considérées comme étant « hors réserve ».

La **région métropolitaine de recensement urbaine (RMR)** est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants.

Les **régions urbaines autres que les régions métropolitaines de recensement** sont de plus petites régions urbaines dont la population est de moins de 100 000 habitants.

Les **régions urbaines** comptent au moins 1 000 habitants et au moins 400 habitants au kilomètre carré. Elles comprennent les régions métropolitaines de recensement et les régions urbaines autres que les régions métropolitaines de recensement.

Les **régions rurales** comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines, excluant les réserves indiennes telles que définies ci-dessus. Elles comprennent les régions éloignées et les milieux sauvages, les terres agricoles, de même que les petites villes, les villages et les autres localités habitées dont la population est de moins de 1 000 habitants et la densité est de moins de 400 personnes au kilomètre carré.

Mobilité

Le **lieu de résidence 1 an auparavant** indique si la personne recensée occupait le même domicile le 16 mai 2006 (jour du recensement) que celui qu'elle occupait un an plus tôt (le 16 mai 2005). Les personnes qui demeuraient à une différente adresse peuvent avoir déménagé dans la même subdivision de recensement ou d'une autre subdivision de recensement (y compris de l'extérieur du Canada).

Logement et ménages

L'**état du logement** indique si, selon le répondant, le logement nécessite des réparations (à l'exception des rénovations ou ajouts souhaités). L'entretien régulier correspond à des travaux comme la peinture, le nettoyage du système de chauffage, etc. Des réparations mineures sont nécessaires dans les cas suivants : carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc. Il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Le **surpeuplement** est, dans ce rapport, défini comme étant l'occupation d'une pièce par plus d'une personne (les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces).

Genre de ménage – Un **ménage unifamilial** se compose d'une seule famille (p. ex., un couple avec ou sans enfants). Un **ménage multifamilial** est formé de deux familles ou plus occupant le même logement.

Langue

La **langue maternelle** renvoie à la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

La **connaissance des langues** renvoie aux langues dans lesquelles le recensé peut soutenir une conversation.

La **langue parlée à la maison** renvoie à la langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison au moment du recensement.

Notes au lecteur :

Note sur l'arrondissement : En raison de la nature de l'arrondissement aléatoire, les chiffres peuvent varier légèrement d'un produit de recensement à un autre, comme le document analytique, les faits saillants en tableaux et les tableaux thématiques.

Pour obtenir une copie des autres cartes diffusées, veuillez consulter le lien suivant : <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/tables.cfm#maps>.

Remerciements :

Ce rapport a été préparé par la Division de la statistique sociale et autochtone, et par le personnel des divisions des opérations du recensement et de la diffusion de Statistique Canada.

